Neuchâtel - Fondée en 1738 - 201me année — Un numéro 10 centimes — No 12 (6 pages) — Lundi 16 janvier 1939

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile . .	17.—	8.50	4.25	1.50
Etranger	38.—	19.50	10.—	3.80

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES
14 c. *le millimètre*, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c.
Etranger 18 c. *le millimètre* (une seule insertion minimum 5.-)
Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

LES DIVERS ASPECTS DE LA SITUATION POLITIQUE

M. Chamberlain est de retour à Londres

Si son voyage à Rome n'a eu aucun aboutissement d'ordre pratique, il a pourtant permis de confronter les points de vue en présence et contribué à une certaine détente sur le continent

M. Chamberlain était de retour hier à Londres. Avec quelques jours de recul, on juge mieux la portée et la teneur des conversations de Rome. Sur le fond, d'ailleurs, les principaux intéressés n'ont toujours rien dit de décisif, mais d'après les nombreux commentaires de presse officieux, on parvient à mieux éclairer le débat.

Du côté français, on a surtout insisté — ce qui est au reste parfaitement exact — sur le fait que M. Chamberlain s'est rigoureusement placé aux côtés de la France quand le «duce» évoqua, sans encore les préciser semble-t-il, ses revendications vis-à-vis de celle-ci.

Mais on a fait remarquer aussitôt dans d'autres milieux — ce qui est également juste — que, de toutes manières, l'objet des entrevues de Rome ne visait pas à rechercher une solution dans le différend qui oppose la France et l'Italie. Il s'agissait simplement d'une prise de contact entre deux hommes d'Etat, chefs de gouvernement de deux grandes puissances, qui entendaient surtout faire le point et se rendre compte si les négociations pouvaient être poussées ultérieurement par la voie diplomatique.

C'est dans ce sens que des agences italiennes aussi bien que des agences anglaises — et à l'arrière-plan la presse allemande — ont pu dire que les conversations de Rome avaient été utiles. Quoi qu'il en soit, au ton de ses déclarations, M. Chamberlain n'a pas l'air de regretter sa rencontre avec M. Mussolini. Il a même remporté le sentiment que le «duce» est bien décidé à ne pas sortir des voies pacifiques pour tenter de parvenir à ses buts.

Comment le dictateur italien cherchera-t-il à y arriver, maintenant qu'il connaît clairement l'attitude de la Grande-Bretagne? C'est ce qu'on se demande avec quelque curiosité. Entamera-t-il les pourparlers directement avec la France? Ou laissera-t-il subsister l'état de malaise existant en continuant à donner libre cours malheureusement à sa presse déchaînée? L'avenir seul nous le révélera.

Un indice qui pourra être intéressant à noter nous sera fourni par l'attitude du chancelier Hitler, le 30 janvier, lors de la réunion du Reichstag. On assure, en effet, que, ce jour-là, le «führer» prendra officiellement position dans le problème des revendications coloniales italiennes. On saura peut-être ainsi à quel point l'Allemagne se trouvait derrière l'Italie dès l'affaire commencée le 30 novembre dernier.

Un autre point qui offre de l'intérêt dans la question qui nous préoccupe concerne la guerre d'Espagne. L'offensive catalane se poursuit victorieusement. Hier même, Tarragone était prise par les nationaux. Il est bien certain que si le général Franco l'emporte, cette fois, définitivement en Espagne, la tâche sera plus aisée pour régler les querelles qui sévissent sur le continent.

D'après l'«Informazione diplomatica», M. Mussolini aurait précisément déclaré au premier ministre britannique que c'est dans la guerre espagnole que réside le fossé essentiel entre la France et l'Italie et que la solution véritable pour les deux pays ne sera trouvée qu'une fois le conflit terminé. Acceptons-en l'augure...

Tels sont quelques-uns des aspects politiques qui peuvent être dégagés des conversations de Rome. De toutes façons, M. Neville Chamberlain, en demeurant fidèle à l'alliance française, face aux visées coloniales italiennes, mais d'autre part en montrant du doigté et de la compréhension pour la Péninsule sur les autres questions, aura une fois encore contribué à l'apaisement général. Chacun ne peut que lui en être reconnaissant...

R. Br.

Le départ de Rome samedi à midi

ROME, 15. — M. Chamberlain a quitté Rome samedi à midi 05.

Le premier ministre a été salué à la gare de Termini par le chef du gouvernement italien.

Les deux hommes d'Etat ont conversé près du train pendant environ cinq minutes. M. Mussolini a accompagné son hôte jusque devant la compagnie d'honneur, passée en revue.

Les deux chefs de gouvernement ont défilé ensuite devant les membres de la colonie anglaise qui ont fait une ovation au premier ministre. M. Chamberlain a répondu à leur salut en souriant.

La colonie anglaise a entonné ensuite un chant anglais.

Après avoir pris congé des autorités italiennes et du chef du gouvernement, M. Chamberlain est monté dans son vagon pendant que la musique militaire jouait l'hymne national britannique et la marche royale.

Le passage à Paris

PARIS, 15 (Havas). — M. Neville Chamberlain, revenant de Rome, est arrivé à Paris hier à 8 h. 10. Il a été salué à la gare de Lyon par sir Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne. M. Chamberlain a traversé Paris sans s'arrêter; son vagon est reparti de la gare de Lyon à 9 h. 46 pour rejoindre la gare de la Chapelle, où il a été accroché au rapide Paris-Calais.

Le retour à Londres

LONDRES, 16 (Havas). — Plusieurs milliers de personnes ont acclamé hier matin le premier ministre à la gare de Victoria. M. Chamberlain, son parapluie à la main et un œillet rose à la boutonnière, a répondu à la foule par un large sourire et s'est entretenu quelques instants avec un groupe de personnalités venues le saluer. Sur tout le parcours, le public l'a acclamé. Des cris ont été poussés également en faveur de l'Espagne républicaine.

Echange de télégrammes

ROME, 16. — MM. Chamberlain et Mussolini ont échangé des télégrammes. M. Chamberlain a tenu à exprimer ses remerciements pour l'accueil qui lui fut réservé, et il affirma que lord Halifax et lui rentraient en Angleterre «renforcés dans notre conviction quant à la réalité de l'amitié anglo-italienne et dans nos espoirs pour le maintien de la paix».

Dans sa réponse, M. Mussolini souligne également sa conviction de la bonne entente italo-britannique et de la confiance dans le maintien de la paix basée sur la justice.

Quand la presse italienne perd toute mesure

«Un soldat français ne vaut pas un crachat italien»

Le journal extrémiste «Tevere», de Rome, a publié l'article suivant, bassement injurieux, qu'on est un peu gêné de devoir reproduire à titre documentaire. Mais cela paraît nécessaire pour montrer l'état d'esprit qui règne à l'égard de la France dans certains milieux italiens.

(Voir la suite en cinquième page)

Un postier s'emparait de plis recommandés

pour remettre la valeur qu'ils contenaient à son amie

PARIS, 15. — Le 10 novembre dernier, une banque d'Amsterdam envoyait à une banque parisienne un pli recommandé contenant 60,000 florins représentant, au cours de l'époque, 1,200,000 francs français. Ce pli ayant disparu, l'administration des P.T.T. prévint la police judiciaire.

Les enquêteurs établirent que le pli avait été présenté à la banque le samedi 12 novembre, mais que, l'établissement étant fermé, il était revenu au bureau central de la rue Boétie. Le même jour, il avait été dérobé.

Les soupçons se portèrent sur un postier, André Camy, 28 ans, demeurant à Vincennes, marié à une auxiliaire des P.T.T. On avait appris que Camy avait une amie, à qui il remettait fréquemment des sommes d'argent peu en rapport avec ses moyens. Une perquisition fut opérée chez cette dernière, Anne Demeure, 25 ans. On retrouva 1650 dollars, représentant 50,000 francs français provenant de vols divers.

Camy et Anne Demeure ont été écroués.

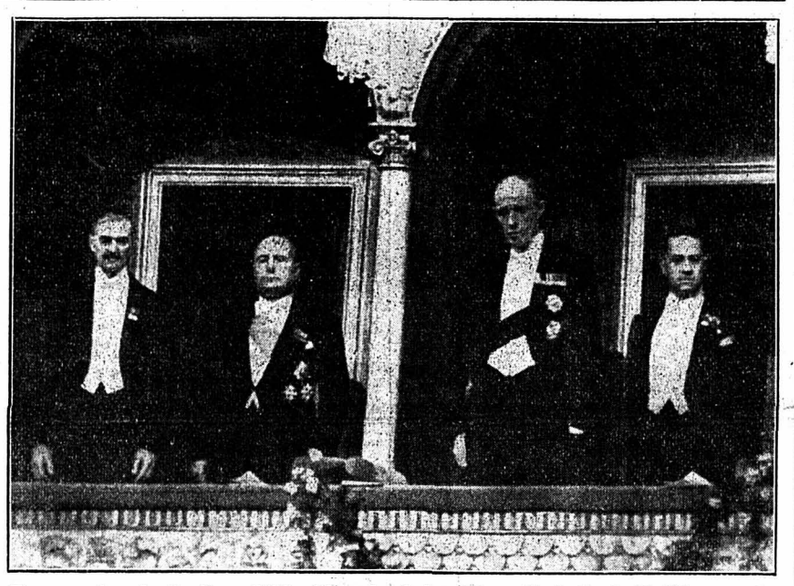

De gauche à droite: MM. Chamberlain, Mussolini, lord Halifax et le comte Ciano ont été photographiés au balcon de l'Opéra de Rome pendant la soirée de gala au cours de laquelle fut joué «Falstaff».

Le front catalan faiblit sous la pression adverse

Prise de Tarragone par les armées de Franco

Valls, Reus et d'autres localités importantes ont également été occupées

Le communiqué nationaliste de samedi: Valls a été prise

SALAMANQUE, 15. — L'avance dans tous les secteurs du front catalan a été très profonde. Les localités conquises samedi sont: l'importante ville de Valls, dans la riche campagne de Tarragone, Alcover, Rocafort de Queralt, Montbrio de la Marca, Conesa, Savalla del Condalo, Santa-Coloma de Queralt, Las Pilas, Sarreal, Ollés, Vallvert, Pallarga, Montroig, Bellver, Hospitalet, Pratdip, Torre de Fontaubella, Pradell, Vilella Alta, Torroja, Poboleda, Porrera, Llaveria, Mas Riudoms, Mas Boquera, Castello, Vandellos et Mas Valenti.

Les troupes franquistes se trouvent à moins de 10 km. de la ville de Reus et à 15 km. de Tarragone.

A l'entrée des troupes à Valls, la population a acclamé ses libérateurs.

Le nombre des prisonniers faits samedi est de 2240.

Tarragone occupée

BURGOS, 15 (Havas). — On annonce de Burgos que les colonnes navarraises sont entrées à Tarragone.

L'occupation a été terminée dimanche après-midi.

Simultanément, les forces franquistes s'étaient emparées de Reus et de toutes les localités comprises dans la poche qui s'était formée.

Le communiqué officiel

BURGOS, 16 (Havas). — Le communiqué franquiste dit notamment:

«Dimanche, l'effort de nos troupes a été couronné par l'occupation de Tarragone, de la ville de Reus et de l'important nœud de communication de Tarrega. Plus de 82 villages ont été également occupés dans les provinces de Tarragone et de Lerida.

»Nos forces ont atteint la rivière Gaya à 10 km. de Tarragone. La zone occupée depuis le début des opérations représente désormais 7225 kilomètres carrés.»

Les circonstances de l'occupation

LERIDA, 16. — D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas:

C'est à midi trente, dimanche, que les premiers éléments motorisés de la 5me division de Navarre, commandée par le général Santhes, sont entrés à Tarragone par l'ouest. Il n'y a pas eu de combats, mais de simples accrochages. A 14 heures, la ville était occupée. Elle est intacte.

Plus de 10,000 habitants y sont demeurés. Les troupes navarraises se sont solidement établies, d'autre part, sur les bords de la rivière Gaya, à 10 km. au delà de Tarragone, dans la direction de Barcelone, en bordure de la mer.

L'offensive rouge en Estremadure

MADRID, 16 (Havas). — Dans la province de Badajoz, les troupes républicaines ont repris leur avance en direction d'Azuaga, à 20 km. à l'ouest de Fuente Ovejuna.

Le comité exécutif du parti radical-socialiste français fait confiance à M. Daladier

pour son œuvre de redressement intérieur et extérieur

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

La réunion du comité exécutif du parti radical-socialiste s'est terminée hier soir par deux votes unanimes qui expriment à M. Edouard Daladier la confiance du parti.

Plusieurs points sont à retenir de ces importantes assises:

1. Les 1500 délégués radicaux ont fait au président du conseil un accueil enthousiaste et après avoir approuvé la politique de redressement, ils ont signifié qu'ils entendaient la lui voir poursuivre.

2. M. Daladier a obtenu la discipline de vote chaque fois que sera posée la question de confiance. Si cette décision est respectée, comme on peut l'espérer, elle est d'une grande importance pour le gouvernement que certains radicaux, élus avec les voix du Front populaire, avaient abandonné lors de récents scrutins.

3. Le comité a demandé au gouvernement de déposer au parlement un projet de réforme électorale.

Si nos renseignements sont exacts, M. Daladier est partisan du scrutin à un seul tour. Ce n'est que pour les candidats n'ayant pas obtenu la majorité des suffrages plus un que jouera la représentation proportionnelle.

Toutes ces décisions, si elles sont appliquées à la lettre, vont battre en brèche les attaques menées par les communistes et les socialistes contre le gouvernement.

Les délégués radicaux n'ont fait qu'exprimer le sentiment profond des Français et c'est ce qui donnera plus de force encore au président du conseil pour résister aux attaques des marxistes qui tentent de désagréger la majorité nouvelle.

Si les élus radicaux sont fidèles aux directives données par leur parti, ces attaques seront vaines.

(Voir la suite en cinquième page)

L'attention se tourne maintenant du côté de Genève

Aujourd'hui s'ouvre la cent quatrième session du conseil de la S. d. N.

Lord Halifax a déjà exposé hier à M. Bonnet ce que furent les conversations de Rome

Notre correspondant de Genève nous téléphone:

Les conversations attendues entre lord Halifax, ministre des affaires étrangères britannique revenu de Rome, et M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères de la France, ont eu lieu hier soir au Carlton à Genève.

Le premier avait invité le second à dîner en compagnie de M. Charveriat, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay et M. Butler, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères du Royaume-Uni.

Ces conversations ont été empreintes de l'esprit le plus cordial et le plus franc. Lord Halifax a parlé avec abondance de tout ce qui s'était passé à Rome. Son collègue français n'a pas même eu besoin de le questionner tant le ministre anglais, qui venait directement de la ville éternelle, avait soin de le mettre au courant des moindres détails des entretiens romains.

Les renseignements du lord anglais ont confirmé pleinement que les représentants du Royaume-Uni, M. Chamberlain et lui-même, avaient maintenu de la manière la plus nette, la position prise d'un commun accord entre les ministres britanniques et français.

Les représentants anglais ont déclaré catégoriquement à M. Mussolini qu'il n'était pas question d'une médiation de la Grande-Bretagne dans la controverse franco-italienne, la France n'en voulant pas et que d'autre part le gouvernement britannique n'acceptera pas que les Italiens s'installassent militairement ni aux Baléares, ni dans les colonies espagnoles, ni dans aucune partie du territoire espagnol. Les Anglais ont fait valoir à ce propos que le «statu quo» méditerranéen leur interdisait de le faire.

Les interlocuteurs de M. Mussolini ont convaincu celui-ci que l'unité de fait franco-britannique, fondée sur l'identité des intérêts est plus forte que jamais.

Lord Halifax a dépeint, d'autre part, un Mussolini très calme, s'expliquant posément et n'élevant jamais la voix. Celui-ci a affirmé aux ministres du Royaume-Uni que le problème entre la France et l'Italie devait être réglé pacifiquement. Il n'a formulé aucune revendication particulière.

Comme il se plaignait cependant qu'il n'avait pas été donné suite à la note que l'Italie avait envoyée à la France et qui portait dénonciation de l'accord de 1935, les Anglais ont répondu que la situation n'était pas favorable pour le faire.

En bref, M. Bonnet a trouvé les Anglais plutôt optimistes.

Lord Halifax et M. Bonnet quitteront Genève lundi soir.

Ed. BAUTY.

L'ordre du jour de la session

Deux questions: l'Espagne et la Chine

Aujourd'hui s'ouvre à Genève, sous la présidence de M. Sandler, ministre des affaires étrangères de Suède, la 104me session du conseil de la S. d. N. Plusieurs gouvernements s'y feront représenter par leurs ministres des affaires étrangères: la France (M. G. Bonnet), la Grande-Bretagne (lord Halifax), la Belgique (M. Spaak), la Lettonie (M. Munters). De même, M. del Vayo, ministre des affaires étrangères d'Espagne (Etat qui ne fait pas partie du conseil) viendra lui-même prendre place à la table du conseil, lorsque seront évoquées les questions intéressant son pays.

L'ordre du jour provisoire de la session ne comporte jusqu'à présent que deux questions d'un caractère politique: l'Espagne et la Chine.

En ce qui concerne la première, le conseil aura à examiner le rapport provisoire que lui présentera le général Jalander (Finlande), président de la commission militaire internationale envoyée en Espagne par la S. d. N. à la demande du gouvernement de Barcelone, afin de contrôler le retrait des combattants non Espagnols luttant dans les rangs de l'armée républicaine. Le général Jalander sera assisté du lieutenant-colonel Bach (France), du secrétariat de la S. d. N., secrétaire général de la commission — laquelle, prévoit-on, ne terminera ses travaux que dans le courant du mois de février.

Par ailleurs, le conseil aura à connaître une nouvelle fois l'appel du gouvernement chinois, appel resté inscrit à l'ordre du jour du conseil, à la demande expresse du délégué de la Chine.

D'autre part, M. Bonnet fera, au nom de son gouvernement, une déclaration concernant la question syrienne.

Les autres questions figurant à l'ordre du jour du conseil sont relatives aux activités diverses: sociales, humanitaires, administratives, budgétaires, etc. de la S. d. N. Le conseil prendra vraisemblablement connaissance, à cette occasion, du rapport établi à Paris et à Bruxelles par la commission spéciale des économies, et notamment de la proposition faite par cette commission de réduire de 20% le budget de la S. d. N. et du B.I.T. pour 1940.

Signalons en outre qu'en marge de la session du conseil, se réunira le comité des Trois (France, Grande-Bretagne, Suède) chargé de suivre les questions concernant la ville libre de Dantzig.

D'autre part, un intérêt particulier s'attachera à la rencontre, prévue pour dimanche prochain, à la veille de la réunion du conseil, des ministres des affaires étrangères de France et de Grande-Bretagne, immédiatement après la clôture des entretiens Chamberlain-Mussolini.

On remarque que l'U.R.S.S. ne sera pas représentée au conseil par M. Litvinoff, commissaire du peuple aux affaires étrangères, en personne, mais par M. Seuritz, ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris.

La nouvelle chancellerie du Reich, à Berlin

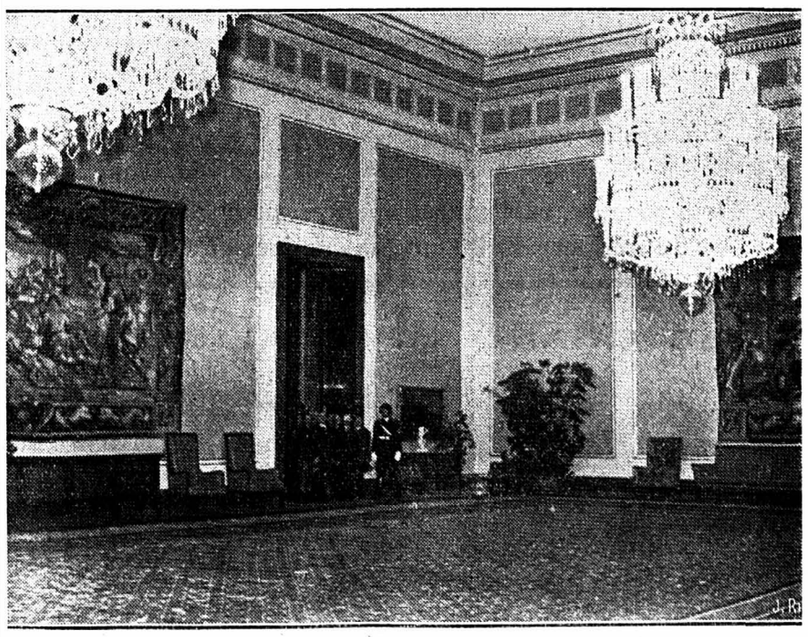

La grande salle de réception de la nouvelle chancellerie du Reich a été inaugurée solennellement par le «führer», les hautes autorités et plusieurs milliers d'ouvriers qui furent occupés à la construction. C'est dans cette salle qu'ont eu lieu, le 12 janvier, les réceptions diplomatiques du Nouvel an.

A LOUER

Cormondrèche

Appartement trois chambres et cuisine, confortable et coquet, remis à neuf, bien exposé au soleil, Fr. 60.—.

Appartement trois chambres et cuisine, entièrement modernisé dans maison confortable, Fr. 45.—

Etude J.-P. Michaud, avocat et notaire à Colombier.

A louer, Vieux-Châtel, appartement de 5 chambres, avec confort. Quartier tranquille. — Etude Brauen, Hôpital 7.

A louer, aux Colombières, beaux appartements de 3-5 chambres. Véranda. Confort. Jardin. Vue superbe. Etude Brauen, Hôpital 7.

Etude Favarger et de Reynier

AVOCATS
4, rue du Seyon - Tél. 5 12 18

A LOUER:

pour le 24 mars prochain, Centre de la ville, logement de trois pièces;

pour le 24 juin prochain, Faubourg de l'Hôpital, 1er étage, grand appartement, six pièces, confort moderne. Conviendrait particulièrement à médecin-dentiste.

A louer 2 locaux pour bureaux ou ateliers. Rue Saint-Honoré. Etude Brauen, Hôpital 7.

Comba-Borel, à louer dans maison particulière, appartement de 5 chambres, salle de bain, balcon. Vue. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer à proximité de l'Université, appartement de 4 chambres, salle de bain, chauffage central. Vue. Prix avantageux. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer, aux Sablons, beaux appartements de 4-5 chambres, remis à neuf, avec confort, Balcons. Vue étendue. — Etude Brauen, Hôpital 7.

A louer, à l'Evole, beaux appartements de 4 - 5 chambres, avec confort. Etude Brauen, Hôpital 7.

Fbg du Château, à remettre appartement de 3 chambres, bain, central. Prix: Fr. 80.—. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer SUR LES QUAIS, bel appartement de cinq pièces et dépendances, tout confort. Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

PARCS 65. A louer, pour le 24 juin logement de trois chambres. Chauffage central. Prix 65 fr. S'adresser Parcs 67, 3me étage. ★

24 juin

A louer dans maison d'ordre, à la Cité de l'Ouest, superbe appartement de quatre ou cinq chambres et dépendances, remis à neuf, avec tout confort moderne. S'adresser au bureau Edgar BOVET, faubourg du Crêt 8, Neuchâtel.

CHAMBRES

Belle chambre. Rue Coulon 12, 3me à gauche.

Près de la Gare, chambre au soleil, belle vue, central. Sablons 49, J. Wissler. ★

Chambre indépendante à personnes solvables. Guillarmod, Hôpital 15, au 2me.

A LOUER

Jolies chambres à un et deux lits, part à la cuisine ou pension. Ecluse 23, 3me étage.

Pour monsieur, chambre meublée. Treille 6, 3me. ★

PENSIONS

Bonne pension

repas isolés. Musée 7, rez-de-chaussée. Téléphone 5 17 73. ★

OFFRES D'EMPLOIS

On demande une

JEUNE FILLE

pour servir au café et aider au ménage. Faire offres avec photographie à Mme C. Petignat, restaurant du Raisin, Alle (Jura bernois).

JEUNE FILLE

sérieuse, sachant bien faire la cuisine soignée et quelques travaux de ménage, est demandée dans maison distinguée à Zurich pour le 15 février ou plus tard. Adresser offres avec copie de certificats, références, photographie, âge et gages désirés, à M. Schneebeli-Naef, Seefeldstrasse 295, Zurich 8.

COMMISSIONNAIRE

La Maison Kuffer et Scott, rue Saint-Honoré, Neuchâtel, cherche un jeune garçon pour les travaux de magasin. Entrée janvier.

ON CHERCHE

pour le premier mars, pour Bâle, dans petite famille,

bonne cuisinière

aidant au ménage, à côté de femme de chambre. Bons gages. Offres avec copies de certificats et photographie sous chiffre X 50334 Q, à Publicitas, Bâle.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

quittant l'école au printemps, cherche place, comme volontaire, dans un petit ménage, pour apprendre la langue française. Offres à Frieda Blaser, Pestalozzistrasse 1, Berne. SA. 16680 B.

Ebéniste

25 ans, cherche place ou autre emploi de manœuvre. — Ecrire M. C. 84, poste restante, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

17 ans, Suissesse allemande, cherche place dans bonne maison pour aider au ménage et se perfectionner dans la langue française et le ménage. Entrée à convenir. Adresser offres à Emil Kirchhofer, employé de gare, Büren (Lucerne). SA. 16010 Lz.

APPRENTISSAGES

Etude notaires demande jeune apprenti. — Offres: 1, Poste restante, Ville.

DEMANDES à ACHETER

On cherche à acheter

petite pompe de jardin

Offres Case Gare 60, Neuchâtel.

Bijoux or

achetés au plus haut cours du jour. — Acheteur patenté. **E. Charlet,** sous le théâtre ★

AVIS DIVERS

Apprenez à

danser

chez Mlle Monnard
3, Beaux-Arts — Tél. 5 20 38

La robe du soir
à nettoyer détacher rafraîchir...
TEINTURERIE mode
NETTOYAGE CHIMIQUE
MONRUZ-NEUCHATEL
Saint-Maurice 1, Sablons 3
Téléphone service 5 31 83

Mlle Monnard
PROFESSEUR DE DANSE
CALLISTHÉNIE, GYMNASTIQUE
3, Beaux-Arts Tél. 5 20 38

CHEZ LOUP
CRAVATES
SEYON 18
-.95

Echange

Famille de fonctionnaire, à Olten, protestant, cherche à placer jeune fille (Suissesse allemande), fréquentant l'école de commerce, dans bonne famille protestante de Neuchâtel ou environs immédiats, en échange d'une fille ou garçon de même âge. Entrée début d'avril. — S'adresser à G. Plüss-Plüss, chef de bureau, Seidenhofweg 53, Olten. P 20120 On.

DÉPOT NEUCHATEL
Famille Schweizer, Orangerie 4
AS 3159 J

MESDAMES !
Pour 1 fr.
Faites retalonner vos chaussures à la
Cordonnerie A. di Paolo
Rue des Chavannes 1
Ressemelage complet
Homme . . **5.90**
Dame . . . **4.50**
Supplément cousu —.50

Venez ce sont les
SOLDES

Dès aujourd'hui, nous mettons en vente sur tables spéciales

COUPONS

en lainages, soieries cotonnades et rideaux

Toutes les fins de pièces et coupons en uni et fantaisie sont soldées à des prix vraiment très INTÉRESSANTS

CE SONT LES SOLDES

GRANDS MAGASINS
au SANS RIVAL
P. GONSET - HENRIOUD S.A. NEUCHATEL

VEND BON ET BON MARCHÉ

Faites vous connaître par la publicité.

Cours de greffage de la vigne

Des cours théoriques et pratiques, durée deux jours, sur le greffage de la vigne, seront donnés à la Station d'essais viticoles d'Auvernier. Ces cours auront lieu à partir des 24 et 25 janvier prochains.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 20 janvier. Seules les personnes qui verseront en même temps que leur inscription une finance de Fr. 5.— par personne seront admises au cours. Cette finances sera restituée si la participation au cours est effective et régulière.

Nerveux ET MALADES
buvez le délicieux thé noir
INFRÉ
garanti SANS THÉINE
donc absolument inoffensif

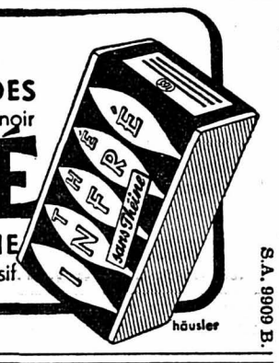

häusler

S.A. 9909 B.

AU PROCHAIN
CONCERT D'ABONNEMENT
Jeudi 19 janvier 1939
Mme Lotte Schoene
CANTATRICE
LOCATION : AU MÉNESTREL

« Haut les mains, Police Montée! »

Ensuite de son grand succès, nous continuons la vente de notre collection de livres sélectionnés «MOREL-SÉLECTION» No 3 dite de NOËL composée des livres les plus intéressants que nous ayons lus depuis le mois d'août. Nous rappelons que, mettant à profit notre longue expérience comme rédacteur en chef du *MAGAZINE* pendant 23 ans, nous continuons notre activité sur le plan de la vente de **LIVRES NEUFS AVANTAGEUX** et que nous offrons au public des livres sélectionnés dans toute la production littéraire contemporaine, vendus aux prix modestes auxquels les plus grands éditeurs soldent leurs stocks.

Notre collection « MOREL-SÉLECTION » de NOËL comprend:

« **LES PISTES BLANCHES** », de T. Lund, le roman le plus exaltant écrit sur le Grand-Nord. Plus littéraire qu'un Jack London dont il possède la documentation véridique, aussi passionnant qu'un Curwood dont il a l'imagination et la sensibilité frémissante, ce livre nous relate l'histoire d'un officier de la « **Police-Montée** », l'un de ces policiers héroïques qui, tour à tour médecins, conseillers, juges ou gendarmes, font, à quelques-uns seulement, régner l'ordre sur les immenses territoires du Grand-Nord. C'est une œuvre maîtresse que vous aurez un véritable bonheur à posséder.

« **LA BELLE ROBE DE LADY ELMOOR** », le livre d'un intérêt réellement envoûtant où le prestigieux écrivain français Gaston-Ch. Richard nous raconte la terrible lutte pour la vie d'une jeune orpheline qui deviendra l'une des reines de la Haute-Couture parisienne; «**UNE AFFAIRE ETOURDISSANTE**», l'œuvre la plus amusante que vous puissiez rencontrer, du célèbre écrivain anglais P.-G. Wodehouse ; « **CELLE QUI DORMAIT SOUS LA TERRE** », de Jacquin et Fabre, le passionnant roman de mystère et d'amour d'une jeune fille sportive.

Nous vous offrons les quatre livres ci-dessus, sélectionnés parmi les mieux écrits et les plus intéressants de l'heure, en belles éditions, tout NEUFS, non coupés, pour le **prix modeste de 6 fr. 50 franco**, et nous ajouterons à toutes les commandes qui nous parviendront immédiatement un cinquième livre fascinant : « **LE CLUB DES TROIS** », par Tod Robbins, un étrange et poignant roman policier américain dont l'action se passe à New-York, à titre de

cadeau gratuit

Le journal « **NEW-YORK TRIBUNE** » présenta cet ouvrage à ses lecteurs en ces termes : « Un roman qui va de pair avec les œuvres d'Edgar Poe ».

HATEZ-VOUS DONC (car nos stocks s'épuisent vite) de nous envoyer le bulletin ci-dessous afin de recevoir pour le prix tout à fait avantageux **de 6 fr. 50 ces 5 livres de choix.**

BULLETIN DE COMMANDE VALABLE 8 JOURS

A DÉCOUPER

Veuillez m'envoyer contre remboursement de **6 fr. 50 franco** les 5 livres : « **LES PISTES BLANCHES** », « **LA BELLE ROBE DE LADY ELMOOR** », « **UNE AFFAIRE ETOURDISSANTE** », « **CELLE QUI DORMAIT SOUS LA TERRE** » et « **LE CLUB DES TROIS** », ce dernier à titre de **CADEAU GRATUIT.**

Prénoms et nom (très lisibles) .....

Rue ..... Localité .....

(Le présent bulletin, une fois rempli, peut être envoyé sous enveloppe non fermée, affranchie à 5 c. en Suisse, à M. Adrien Morel, ancien directeur du *MAGAZINE*, 7, avenue Dapples, Lausanne.) AS 7387 L

A DÉCOUPER

A DÉCOUPER

Université de Neuchâtel
Faculté des Lettres

M. Willy SCHMID, privat-docent pour l'histoire de la musique et docteur honoris causa de l'Université, donnera prochainement un **cours libre de cinq leçons sur**

Le Lied et la Chanson

Les leçons auront lieu **le mardi à 17 h., à l'Aula.**
Première leçon: **mardi 17 janvier**
Prix du cours: **Fr. 5.—**
Inscriptions au secrétariat.

Leçons de français

COURS pour ÉTRANGERS. COURS pour VOLONTAIRES
Préparation des devoirs scolaires (français, latin)
Grammaire - Composition - Littérature - Orthographe
Mademoiselle M. PERREGAUX
Professeur diplômé Faubourg de l'Hôpital 17

La Section des Ondes-Courtes du Radio-Club de Neuchâtel
organise un nouveau
Cours de télégraphie
(Lecture au son)
chaque mercredi à 20 h. 30 précises, au local de la société, café-bar de la Poste, premier étage, entrée faubourg du Lac 10
Prix du cours : Fr. 2.- (10 leçons)
Renseignements et inscriptions au magasin A. PERRET, opticien, rue des Epancheurs 9, téléphone 5 15 26, ou au local à la **première leçon : mercredi 18 janvier.**

La Société d'espéranto de Neuchâtel
organise un
cours public d'espéranto
(par la méthode directe)
de janvier à mars 1939 (2 leçons par semaine)
sous la direction de M. PERSSON, professeur diplômé
Première leçon publique et gratuite, au collège des Terreaux (salle 15) le mercredi 18 janvier, à 20 heures.
Prix du cours de 20 leçons: **Fr. 20.—**

SOLDES

Dès lundi 16 janvier 1939
Grande vente d'articles fin de série
A LA LIBRAIRIE-PAPETERIE
DELACHAUX & NIESTLÉ S.A.

TRÈS BELLES OCCASIONS

Blocs papier 100 feuilles	-.40	-.65	-.70
Blocs papier 100 feuilles pour avion			1.10
Pochettes papier 10/10			-.50
Boîtes papier deuil, 25 enveloppes, 25 billets			1.50
Cartes et enveloppes deuil, 25/25			1.50
Boîtes papier à lettres, blanc et bleu, 25 enveloppes, 25 billets.			1.—
50 **Cartes bristol** carré			-.40
50 **Cartes moyen âge**			-.40
25 **Enveloppes pour cartes de visite**			-.20
25 **Enveloppes commerciales**			-.30

JEUX :

Poste enfantine, grand format			1.10
Poste enfantine, petit format.			-.90
Jeu de mosaïque.			-.50
Tissage.	-.80	**Cric-Crac**	-.90
Métier à tisser	1.25	**Moto-courses.**	-.80
Autostrada	1.—	**Travaux de couture**	-.80

Grand choix de
Porte-mines, Porte-plumes réservoir, Plumiers cuir, **Garnitures de bureau, Portemonnaies, Porte-clefs, Albums à colorier.** Fort rabais.

LIBRAIRIE :
Livres classiques, Romans, Ouvrages religieux et philosophiques, Livres d'art, Littérature anglaise, Albums pour enfants.
Voyez notre grande exposition de livres d'occasion!

Ne laissez pas passer sans en avoir profité
l'événement de notre grande

VENTE
FIN DE SAISON

Dès lundi 16 janvier

Journées de
TISSUS
avec **60 %** de nouveaux **RABAIS**

Un dernier grand lot de **LAINAGES façonnés et unis** **3.50**
pure laine, pour belles robes, jolies nuances, largeur 130 cm., valeur jusqu'à 9.80 . . . . . **soldé, le m.**

Un dernier grand lot de **TISSUS POUR MANTEAUX** **4.50 le m.**
magnifiques qualités, couture, solide et chaude, noire, marine et nuances actuelles, larg. 140 cm., valeur jusqu'à 12.50, **soldé**

Une occasion sans pareille à notre rayon de SOIERIES

Un grand lot de **Velours chiffon antifroisse** magnifique qualité, **4.90**
très soyeuse, ravissantes nuances, pour belles robes d'après-midi et du soir, largeur 90 cm., valeur jusqu'à 9.80, **soldé, le m.**

LE GRAND SPÉCIALISTE DU BEAU TISSU

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

A VENDRE

Bel immeuble locatif comprenant boucherie marchant bien, un garage, trois appartements de trois pièces, hall, bains, W.-C., chauffage central général, service eau chaude, frigo, situé à 2 minutes gare Pully-Nord, vue imprenable, soleil. Ecrire sous chiffre P. 2416 L. à Publicitas, Lausanne.

Immeuble

On offre à vendre un immeuble sis au centre de la ville, contenant plusieurs magasins et locaux commerciaux, etc. Affaire importante et de premier ordre. S'adresser par écrit à l'étude des notaires Petitpierre et Hotz.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques A PESEUX

Vente définitive

Le mardi 17 janvier 1939, dès 14 h. 30, l'office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques les objets suivants entreposés dans l'immeuble rue de Neuchâtel 33b, à Peseux :

un petit bureau ministre, une chaise de bureau, un canapé, un régulateur, un secrétaire-commode, un buffet de service, deux chaises, une table ronde, un petit pupitre, deux charrettes à deux roues, une échelle à coulisse 4½ m., une dite variante, 3 m., une dite double et deux parisiennes ; des cordes d'échafaudages, une certaine quantité de blanc fixe, un fourneau en fer et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites.

A VENDRE

Divan

en bon état, à vendre. Occasion. Battieux 10, rez-de-chaussée.

SOLDES

outillage

BAILLOD S.A.

Aucune réclamation !... et plus de 60 divans turcs vendus l'an passé. Un succès que nous devons à la qualité de notre fabrication

AU BUCHERON

Ecluse 20 - Neuchâtel
Téléphone 5 26 33

3 raisons

majeures

de donner la préférence au

Café sans caféine — de ZIMMERMANN S. A. !

Aussi bien **décaféiné** que tout autre il a en outre **l'arome** qui plaît **le prix** qui surprend

Fr. 0.90 les 200 gr.

Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons immédiatement le seul bas qui convient. Bas invisibles, lavables et réparables, depuis Fr. 19.50 la paire.

Rebet

Bandagiste - Téléphone 5 14 52
Saint-Maurice 7, NEUCHATEL
Timbres S. E. N. J. 5 %

Nouvelle réception de PANTALONS SALOPETTES **2.60**
Chez Loup, Seyon 18

Belle maculature au bureau du journal

№ 17 LESSIVEUSE

au bois et charbon

entièrement galvanisée (intérieur et extérieur)
Extra-solide

Portative

Pour ce modèle aucune installation n'est nécessaire

Avec réservoir pour remplissage du foyer

Sont ajoutés: deux robinets en laiton nickelé, un mètre de tuyau de fumée avec chapeau démontable. Fabrication en tôle d'acier de forte épaisseur, soudée à l'autogène et à l'électricité, galvanisée au bain chaud après la fabrication. Grille ronde en contre-bas. Porte, grille et pieds en fonte. Anneau de feu en fer forgé. Ces lessiveuses se chauffent au bois, au charbon ou à la tourbe. Très économiques au point de vue consommation de combustible et d'un emploi facile.

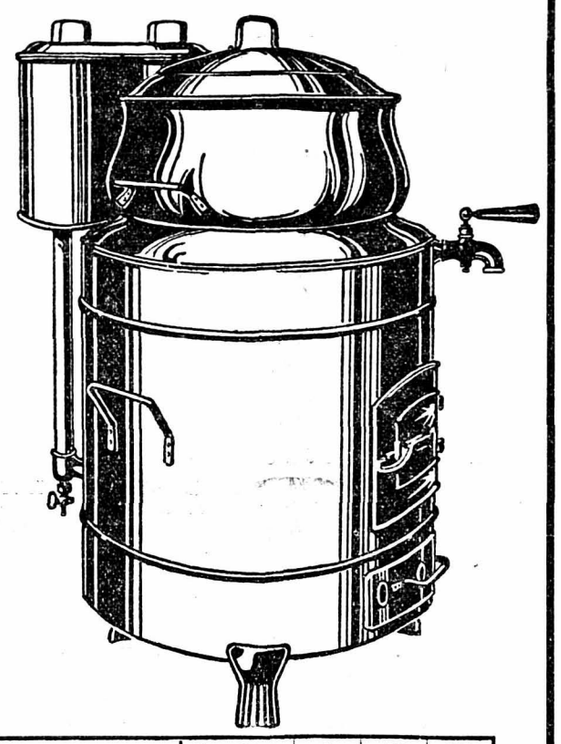

	Grandeur	I	II	III
Contenance du foyer	Litres env.	65	80	100
Contenance de la couleuse	Litres env.	75	95	110
		140	175	210
Contenance du réservoir de remplissage	Litres env.	25	25	25
Contenance totale	Litres env.	165	200	235
Contenance de la couleuse	draps env.	15	20	25
Poids total	Kg. env.	63	73	78
Hauteur totale, compris couvercle de la couleuse	cm.	103	108	110
Diamètre de la buse du tuyau de fumée	mm.	120	120	120
Diamètre de l'enveloppe du foyer	cm.	60	64	67
Diamètre de l'entrée de la couleuse	cm.	42	45	48
Profondeur du sac de la couleuse	cm.	30	32	35

La grandeur No I n'est demandée qu'en cas de manque de place.
La grandeur No II, la plus courante, est demandée pour les ménages.
La grandeur No III est demandée pour les hôtels, pensions et établissements professionnels.
Demandez notre prix-courant.

Zinguerie de Colombier

COLOMBIER (Neuchâtel)
Avenue de la Gare 13
Tél. 6 32 87

Favorisez l'industrie du canton

Livraison à domicile. Pour commande immédiate nous bonifions un rabais spécial Nombreuses recommandations. Nos anciens clients nous écrivent : « Il y a quinze ans que j'ai acheté chez vous une lessiveuse galvanisée ; elle a tenu jusqu'à présent, maintenant je commande chez vous un appareil neuf. »

SOLDES

A notre grand rayon de CORSETS

500 CORSETS CEINTURES SOUTIEN-GORGE

de première fabrication suisse, de qualité impeccable,

à des prix de soldes très avantageux

Venez à votre magasin préféré
Voyez notre grande vitrine spéciale
Visitez notre rayon

SOUTIEN-GORGE en jolie percale, garni dentelle, fermeture au dos, soldé **-.85**	**SOUTIEN-GORGE** beau jersey coton ou dentelle, forme ½ boule, fermeture au dos, soldé **-.95**
SOUTIEN-GORGE en popeline mercerisée et tulle, fermeture au dos, soldé **1.45**	**SOUTIEN-GORGE** dentelle, doublée tulle, ceint. satin, ferm. au dos avec élastique, soldé **2.45**
Porte-jarretelles en satin soie rayonne, fermeture au dos, 4 jarretelles soie, soldé **1.45**	**Ceinture-jarretelles** satin soie rayonne bande élastique de côté, 4 jarretelles soie, soldé **1.95**
SERRE-HANCHES en satin soie rayonne ou broché, bandes élastiques, fermeture de côté, 4 jarretelles soie, soldé **2.95** et **2.45**	**CEINTURE-CORSET** en beau broché soie rayonne, devant renforcé, bandes élastiques, fermeture de côté, soldé **4.90**
CORSET en fort coutil avec busc recouvert, laçage au dos, soldé **4.90**	**CEINTURE CORSET** en coutil pointillé, satin soie rayonne, fermeture de côté, laçage au dos et bandes élast., soldé **5.90**
GAINE ELASTIQUE article très souple, moulant parfaitement, haut. 35 cm., soldé **2.75**	

Une agréable surprise pour nos fidèles clientes de notre rayon de corsets
Corsets à dos MOBILE à des prix spécialement établis pour vous

Corselet dos mobile en beau broché, soutien-gorge jersey soie indémaillable, bandes élastiques, fermeture de côté, soldé **12.-**

Corselet dos mobile en coutil croisé, qualité recommandée, fermeture de côté, bandes élastiques . . . . . soldé **7.-**

Corset-ceinture dos mobile, en très fort broché, devant renforcé, bandes élastiques, fermeture de côté . . . . . soldé **6.-**

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

Vente de Blanc

Bonne qualité Bon marché

DRAP COTON BLANCHI, double chaîne extra, ourlé 180/250 **8.30**, 200/270 **10.—**

DRAP COTON BLANCHI, belle qualité, jour échelle 180/250 **8.80**, 200/270 **10.65**

DRAP COTON BLANCHI, qualité réputée, avec point de bourdon à l'ourlet, 180/250 **8.80**, 200/270 **10.70**

TAIE COTON, très solide, confection soignée, 60/60 **1.45**, 65/65 **1.55**

TAIE COTON, très belle qualité, jour échelle à l'ourlet, 60/60 **1.95**, 65/65 **2.20**

TAIE COTON, très belle qualité, bourdon à l'ourlet 60/60 **2.10**, 65/65 **2.35**

KUFFER & SCOTT
La maison du trousseau NEUCHATEL

Un lot important

LAINAGES

unis ou fantaisie pour

Robes et Manteaux

largeur 130 à 140 cm.
le mètre soldé

3.- 4.- 5.-
6.- 7.- 8.-

Grands Magasins aux
ARMOURINS
Neuchâtel

Mobilier complet

tout bois dur, neuf Fr. 490.— garanti. Grand lit, 140 large, table de nuit, armoire, commode-coiffeuse, table, tapis, chaises, divan moquette, table de cuisine, tabourets, buffet de cuisine vitré. Détaillé. Franco. Avec lits jumeaux Fr. 590.—.

R. FESSLER
Avenue de France 5, Lausanne
Tél. 3 56 67 AS. 15209 L.

SOLDES

machines de ménage

BAILLOD S.A.

Anémiés Fatigués Convalescents

Le vin du Dr Laurent donne des forces

Prix du flacon Fr. 3.50

PHARMACIE
F. Tripet
Seyon 4 — Neuchâtel
Téléphone 5 11 44

350 francs

A vendre deux lits complets, style Henri III, une table de nuit, un lavabo, un canapé, une table, une glace et deux grands tableaux. — S'adresser à Ch. Linder, Grand'Rue 9, Peseux.

Grand garage avec café

quartier gare, à Genève, est à remettre. Capital nécessaire Fr. 25,000.—. Ecrire sous chiffres T 50567 X, Publicitas Genève. AS. 649 G.

Mme A. BURGI
ANGLE ORANGERIE ET PROMENADE

TAPIS D'ORIENT

SOLDES

Tapis persans
Moquette laine
Passages et descentes
Milieux
Napperons et dessus de coussins
japonais et turcs

SOLDES

articles de ménage

BAILLOD S.A.

SOLDES

Parapluies

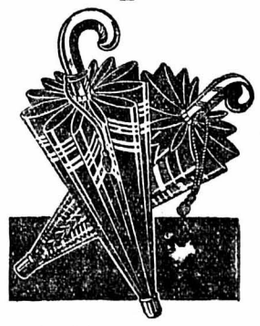

Tom-pouce
4.80, 5.60, 7.50, etc.
Parapluies pliants depuis Fr. **14.-**
Parapluies pour hommes depuis Fr. **3.70**
10 %
sur les articles non soldés

E. Biedermann
Rue du Bassin 6 - Neuchâtel

Votre vue baisse?
Faites vérifier vos lunettes et renforcer vos verres chez
André Perret
OPTICIEN-SPECIALISTE
Service prompt et soigné
Ateliers de réparations
Lunetterie-Optique, Pendulerie et horlogerie

SOLDES

Blouses imprimées, soie rayonne, coloris de la saison SOLDÉES fr. 11.50 et **9.80**

Blouses imprimées, soie naturelle, superbes coloris SOLDÉES fr. 18.50 et **15.90**

Voyez nos étalages

La Soie

VUILLEUMIER - BOURQUIN
RUE DES EPANCHEURS-ANGLE RUE DU BASSIN
TELEPHONE : 5.32.89

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

De nombreux matches renvoyés, les terrains étant impraticables

En première ligue, Cantonal obtient une belle victoire sur Vevey

La journée d'hier a été très défavorable au déroulement normal du championnat suisse de football. En effet, la plupart des terrains étaient dans un très mauvais état, et plus de la moitié des parties durent être renvoyées.

LIGUE NATIONALE

Dans notre division supérieure, deux parties seulement ont eu lieu. Comme on pouvait s'y attendre, Lausanne a eu facilement raison, par 4 à 0, d'un Young Boys qui n'a décidément plus aucun mordant. D'autre part, Nordstern a été tenu en respect (1 à 1) par Young Fellows. C'est dire que la lutte de ces deux clubs, qui se tiennent étroitement au classement, n'est pas près d'être terminée.

CLUBS	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS P.	C.	Pts
Lugano	13	7	4	2	19	10	18
Grasshoppers	13	7	4	2	20	13	18
Nordstern	14	5	6	3	21	12	16
Yg Fellows	14	5	5	4	21	15	15
Lausanne	14	5	5	4	25	16	15
Servette	13	4	4	5	19	20	12
Bienne	13	2	8	3	12	16	12
Young Boys	14	3	6	5	18	24	12
Lucerne	13	4	3	6	20	22	11
Granges	13	3	5	5	17	21	11
Ch.-de-Fonds	13	4	3	6	15	27	11
Bâle	13	3	3	7	13	20	3

PREMIERE LIGUE

Premier groupe

Des six parties prévues dans ce groupe, trois seulement ont été organisées. A Neuchâtel, Cantonal a fourni un magnifique effort et a nettement dominé et battu Vevey par 6 à 2; les Neuchâtelois sont en bonne voie, et il semble bien qu'ils seront de taille à disposer, dimanche prochain, de Dopolavoro. Mais qu'ils prennent garde à ne pas avoir de défaillance, car leur avance pourrait être grignotée assez rapidement.

A Genève, Urania a pris deux points à Aarau (2 à 0); on s'attendait à mieux des Argoviens, qui ont laissé leurs adversaires agir trop librement. Enfin, Dopolavoro et Fribourg ont partagé l'enjeu de leur match (1 à 1), ce qui est parfaitement normal.

CLUBS	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS P.	C.	Pts
Cantonal	12	9	2	1	34	15	20
Urania	12	8	0	4	31	22	16
Soleure	12	5	5	2	27	17	15
Aarau	13	6	2	5	28	31	14
Dopolavoro	11	5	3	3	14	15	13
Montreux	12	3	6	3	17	20	12
Fribourg	13	3	5	5	28	22	12
Forw. Morges	11	4	3	4	18	14	11
Berne	12	3	3	6	19	26	9
Monthey	12	3	3	6	17	30	9
Vevey	12	2	4	6	19	33	8
Concordia Y.	12	1	4	7	15	35	6

Deuxième groupe

Dans cette division, deux matches seulement, des cinq qui étaient prévus, ont pu avoir lieu. Contre toute attente, Concordia (Bâle), «leader» du groupe, a essuyé un échec terrible en face de Bellinzone, qui a gagné par 5 à 0. Ces surprises sont d'ailleurs dans l'ordre des choses, principalement dans ce deuxième groupe. Le second match mettait aux prises Chiasso et Blue Stars; un résultat nul de 3 à 3 donne une idée très précise de la valeur des deux formations.

CLUBS	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS P.	C.	Pts
Concordia-B.	13	7	4	2	27	18	18
Saint-Gall	11	8	1	2	35	14	17
Locarno	11	6	2	3	21	15	14
Birsfelden	12	6	2	4	27	24	15
Chiasso	13	5	5	3	22	22	14
Bruhl	11	5	2	4	27	17	12
Blue Stars	13	4	4	5	19	21	12
Bellinzone	12	4	4	4	20	17	12
Kreuzlingen	12	2	5	5	14	20	9
Zurich	11	3	2	6	21	32	8
Juventus	11	2	1	8	14	32	7
Winterthour	12	2	2	8	9	24	6

Deuxième ligue

Bâle - Black Stars, 0-1; Nordstern-Petit Huningue, 3-1; Uster-Graenichen, 1-2.

Comptes rendus des matches

Lausanne bat Young Boys 4 à 0

(c) Il est regrettable que ce match ait été joué sur un terrain complètement enneigé. Des conditions normales auraient permis aux spectateurs d'assister à une rencontre des plus intéressantes. Néanmoins le public réduit qui assista à la partie ne regretta pas son déplacement, car les deux adversaires se comportèrent de façon fort satisfaisante. Certes, l'équipe bernoise, malgré sa bonne volonté, accuse une infériorité indéniable. Ses avants sont faibles et ses demis jouent avec trop peu d'efficacité. Seule la défense mérite des éloges. Chez les Lausannois, la ligne d'attaque est apparue complètement transformée par la venue de Sydler qui, précédemment, jouait précisément avec Young Boys.

Dès le début, les visiteurs obtiennent pendant quelques minutes un avantage territorial qu'ils ne conserveront pas longtemps. Lausanne s'organise et, peu à peu, impose son jeu. A la 34me minute, c'est le but marqué par Rochat sur passe de Mandalunez.

Après le repos, les premières minutes de jeu sont, à nouveau, en faveur de Young Boys, mais Lausanne ne tarde pas à dominer son adversaire et à réaliser par trois fois. C'est d'abord Mandalunez qui marque d'un tir excellent. Peu après la balle, tirée par Agonassian, parvient à Mandalunez qui la passe à Rochat. Ce dernier, fort bien placé, marque le 3me but. Ce même joueur sera l'auteur du 4me but sur passe de Mandalunez. Rd.

Nordstern - Young Fellows 1 à 1

(c) Ce match s'est joué au Rankhof devant 3500 spectateurs. Rien de bien transcendant ne se passa jusqu'à la 21me minute, où Forelli fut remplacé par Gyger. A ce moment-là des changements furent exécutés dans l'attaque bâloise; Büche passa de l'aile au centre, et tout alla beaucoup mieux. Schlegel fut mieux servi et, à la 43me minute, sur faul de Ciseri, Büche tira un coup franc; une jambe fit dévier la balle dans les filets de Schlegel.

A la reprise, les choses changèrent, et les Zuricois conduisirent l'offensive. A la 10me minute, également à la faveur d'un coup franc, Müller passa le ballon à Kielholz qui transforma pour égaliser. Büche eut encore une occasion de marquer, mais Schlegel arrêta le shot. Dans les toutes dernières minutes, Kielholz parvint seul devant Haussener, mais il tira lamentablement à côté du but. Dériaz manqua aussi un centre superbe de Diebold. Arbitrage excellent de M. Bangerter.

M. P.

Cantonal bat Vevey 6 à 2

(mi-temps : 3-0)

La situation de Cantonal au classement du premier groupe de première ligue fait que les regards de tous les sportifs de Suisse romande sont dirigés vers ce club. C'est dire que les résultats des Neuchâtelois sont attendus avec impatience.

Empressons-nous de dire que nos représentants se sont brillamment comportés, et qu'ils ont obtenu une très grande victoire due à leur ardeur, mais aussi à leurs qualités. Ils ont fourni hier leur plus belle partie de la saison. Habiles manieurs de balle, précis, pleins de mordant et de «cran», ils ont pendant toute la durée de la rencontre tenu Vevey en haleine et l'ont acculé à maintes reprises dans ses derniers retranchements. En bref, toute l'équipe a fourni un gros effort et a largement mérité la victoire.

Sous les ordres de M. Neumann, de Bâle, les clubs alignent les formations suivantes :

Vevey. — Liechti; Conne, Ziltener; Plancherell II, Loichot, Fuchs; Tschanz, Gloor, Grosz, Scherly, Hasler.

Cantonal. — Robert; Fassbind, Barben; Cattin, Hurbin, Moine; Castella, Facchinetti, Monnard, Borecky, Sandoz.

Un très nombreux public — près de 2000 personnes — assiste au match disputé sur un terrain humide et très boueux devant le but ouest. Dès le début de la rencontre, Cantonal attaque avec beaucoup de fermeté, et le gardien de Vevey doit intervenir à plusieurs reprises. A la 20me minute, Borecky reprend habilement une balle venant de l'aile gauche et il ouvre le score. La marque est portée à 2-0 peu d'instants plus tard par Monnard dont le shot ne laisse aucun espoir à Liechti. Enfin, les Neuchâtelois prennent l'avantage par 3 à 0, à la 30me minute, à la suite d'une passe de Castella à Monnard et d'un shot de ce dernier. Les locaux font preuve d'une supériorité évidente. Ils se relâchent cependant quelque peu avant le repos, et Vevey obtient coup sur coup cinq corners et un penalty que Robert sauve habilement en corner également.

A la reprise, on note un nouvel avantage de Cantonal qui est déchaîné. Vevey sauve l'honneur par surprise. Ce but stimule les Neuchâtelois qui portent la marque à 4 à 1 par Monnard dont le shot ne pardonne pas. Un instant de «flottement» des locaux permet à Vevey de marquer à la suite d'un «cafouillage». Dès lors, les visiteurs se replient et ne peuvent que songer à défendre leur camp. Ils n'y parviennent que difficilement, puisque Monnard, à la 35me minute, et Castella, sur un penalty, portent le score final à 6 à 2.

Une grande et belle manifestation

A Neuchâtel, une demi-finale du championnat suisse aux engins obtient un grand succès

L'équipe de Berne I se classe première et fait une grosse impression sur le très nombreux public qui assistait aux épreuves

Une magnifique démonstration du champion du monde Michael Reusch

Comme partout ailleurs, le championnat suisse de gymnastique aux engins a remporté à Neuchâtel, samedi soir, un franc succès.

Il est vrai que la venue dans notre ville des «as» gymnastes qui défendent de si brillante façon le renom de la Suisse dans les compétitions internationales ne pouvait laisser indifférents les sportifs neuchâtelois, qui se déplacèrent très nombreux à la Rotonde.

C'est, en effet, devant une salle occupée jusque dans ses moindres recoins — près d'un millier de personnes étaient présentes — que M. Bertrand Grandjean, président de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique, souhaite la bienvenue au public et relève la présence parmi l'assistance de MM. Antoine Borel, président du Conseil d'Etat, L. Billeter, conseiller communal, du colonel divisionnaire Borel et des présidents des différentes associations gymniques cantonales neuchâteloises. Il remercie, au nom de la Société fédérale de gymnastique l'«Ancienne» de Neuchâtel, organisatrice de cette manifestation, le nombreux public qui a bien voulu assister au championnat.

Puis M. Grandjean présente les équipes, qu'un tonnerre d'applaudissements salue. On trouvera les noms des participants dans le tableau des résultats.

En outre, deux gymnastes, dont les équipes respectives ont été éliminées, participent à cette demi-finale comme individuels.

Le jury est composé de trois gymnastes: MM. Rufenacht, de Lausanne, Geneyne, de Genève, et Widmer, de Schöftland (Argovie).

Comment on taxe les exercices

Avant de passer aux différentes phases du match, voici, à titre de renseignement, le système de taxation adopté dans la compétition du championnat suisse aux engins. Chaque juré (ils sont trois) donne une note; la note la plus haute et celle la plus basse tombent, reste donc la note intermédiaire qui est attribuée au gymnaste.

Quand deux jurés ont la même note, c'est cette dernière qui compte. Le barème pour la taxation est le suivant : 10 maximum, déduction par dixième de point jusqu'à 9,50; un quart de point jusqu'à 8, un demi point jusqu'à 6 et un point en dessous. Pour la taxation d'un exercice, la difficulté, l'exécution et la combinaison entrent en ligne de compte.

Les barres

A cet appareil, les gymnastes font preuve d'une grande sûreté. On assistera à des combinaisons d'exercices où s'allient la force et la souplesse. Brosi, par son tour hérissé de difficultés, où les sauts périlleux ont une large place, se voit attribuer la note 9,80. Aufranc, gymnaste d'une rare élégance, s'offre un 9,70. Studer obtient 9.60. Cinq gymnastes obtiennent 9,50, parmi lesquels les deux Romands Gander et Audemars. Hafen qui présente lui aussi un tour magnifique, aura un malheureux «raté» qui fera descendre sa note à 9,25. Scheurer, le remplaçant de Kilchenmann, joue de malchance et doit se contenter d'un 7,50. Pour terminer la série, notre champion Reusch s'avance à l'engin, prend un temps d'arrêt et hop! Regardez, Messieurs! C'est tout simplement merveilleux; une sûreté, un calme; chacun dans la salle retient son souffle. Que va faire ce petit homme qui a déjà tant parler de lui? Tous voudraient lui accorder un 10 mais le jury est là et ne donne que 9.90. Le public applaudit longuement lorsque le rideau se ferme sur cette première prise de contact.

Les anneaux

Un fâcheux contre-temps dans l'installation des anneaux, sur une scène qui est dans un état déplorable, est cause d'un long entr'acte. Dans l'exercice aux anneaux, bien des gymnastes voient leurs notes se réduire de plusieurs dixièmes de point à cause de leur instabilité dans les appuis renversés. Toutefois, plusieurs d'entre eux obtiennent des notes assez élevées. Les exercices de Piantoni, Hafen, Brosi et Studer dépassent 9,50. Ici encore Reusch fait preuve d'une supériorité incontestable; la note 10 qui lui est attribuée est la juste récompense d'un exercice enlevé de magistrale façon.

Le cheval

Cet engin fut toujours pour les gymnastes le point délicat des concours. On s'en rendra compte en consultant le détail des résultats et en comparant les notes attribuées pour le cheval avec celles des autres exercices. A part le 9,80 de Reusch, le 9,70 d'Aufranc et le 9,60 de Bucher, on enregistre plusieurs notes inférieures à 9. Audemars n'obtient qu'un 7,50.

Le rec

Cet engin, favori de la plupart des gymnastes, nous permet d'assister à de véritables tours acrobatiques. Il serait difficile de critiquer tel ou tel exercice, tant les tours présentés furent exécutés de façon impeccable. Aucun gymnaste n'obtient une note inférieure à 9, preuve indiscutable de la moyenne supérieure de nos «as» de la «magnésie». Attribuons toutefois une mention spéciale au tour exécuté par Reusch qui fait de la vraie voltige. Le 9,90 qui lui échoit est bien mérité. Brosi le suit de près avec 9,70 et Hafen 9.60. Neuf gymnastes se voient attribuer la note 9,50.

Pour clôturer cette manifestation, chaque participant reçut, en souvenir de son passage à Neuchâtel, une boîte de chocolat et deux bouteilles d'un cru de notre vignoble, deux spécialités neuchâteloises qu'ils auront ainsi l'occasion d'apprécier.

M. Bertrand Grandjean donna lecture du palmarès ci-dessous; ce fut ensuite l'ouverture d'un grand bal conduit par l'orchestre Peter's Boys de la Rotonde, et jusque tard dans la nuit, un bel entrain ne cessa de régner.

A. B.

Voici le tableau des résultats :

	Barres	Anneaux	Cheval	Rec	Total	Rang
BERNE I						
Piantoni Arthur, Berne	9.50	9.60	8.50	9.50	37.10	7.
Aufranc Arnold, Madretsch	9.70	9.25	9.70	9.50	38.15	2.
Hafen Robert, Bienne	9.25	9.60	9.50	9.60	37.95	3.
Reusch Michael, Berne	9.90	10.—	9.80	9.90	39.60	1.
Total	38.35	38.45	37.50	38.50	152.80	I.
SOLEURE I						
Bucher Georges, Soleure	9.25	8.—	9.60	9.50	36.35	10.
Brosi Ernest, Olten	9.80	9.50	8.50	9.70	37.50	6.
Flury Robert, Balsthal	9.—	9.25	9.25	9.—	36.50	9.
Rempl. Scheurer H., Gerlafingen	7.50	8.50	8.—	9.—	33.—	12.
Total	35.55	35.25	35.35	37.20	143.35	III.
ZURICH III						
Studer Emile, Horgen	9.60	9.50	9.25	9.50	37.85	4.
Gächter Albert, Hard	9.50	9.25	9.50	9.50	37.75	5.
Lehmann Walter, Richterswil	9.50	9.—	8.75	9.50	36.75	8. ex.
Längle Erwin, Dubendorf	9.25	8.—	8.75	9.50	33.50	11. ex.
Total	37.85	35.75	36.25	38.—	147.85	II.
INDIVIDUELS						
Audemars Emile, Vevey	9.50	9.—	7.50	9.50	35.50	11. ex.
Gander Arthur, Chippis	9.50	8.75	9.—	9.50	36.75	8. ex.

Les deux autres demi-finales

A VELTHEIM

Classement des groupes : 1. Lucerne, 153,45; 2. Zurich II, 149,55; 3. Thurgovie, 147,8.

Classement des individuels : 1. Beck, Lucerne, 38,7; 2. Rudin, Emmenbrucke, 38,55; 3. Triebold, Lucerne, 38,5; 4. Steinacher, Schaffhouse, 38,40; 5. Francesconi, Baeretswil, 38,1; 6. Zuber, Sirnach, 37,85; 7. Stuhler, Veltheim, 37,75; 8. Bachmann, Lucerne, 37,7; 9. Realini, Kreuzlingen, 37,6; 10. Frei, Regensdorf, 37,2.

A DAVOS

Classement des groupes : 1. Argovie I, 152,90; 2. Zurich I, 152,35; 3. Saint-Gall I, 147,15.

Classement des individuels : 1. Horst, Zurich, 38,9; 2. Voigtmann, Baden, 38,6; 3. Schurmann, Oberentfelden, 38,35; 4. Sonderegger, Zurich, et Kappeler, Zofingue, 38,3; 6. Xavier Huber, Cham, 38,—; 7. Glaus, Oftringen, 37,95; 8. Spœrry, Saint-Gall, 37,8; 9. Gaechter, Zurich, 37,7; 10. Bader, Baden, 37,65.

Le classement général après le troisième tour

Groupes (les trois premiers sont qualifiés pour la finale) : 1. Berne I, 423,20; 2. Lucerne, 422,60; 3. Zurich I, 418,50. Sont éliminés : 4. Argovie I, 418,10; 5. Zurich III, 410,40; 6. Zurich II, 409,60; 7. Thurgovie et Soleure I, 407,75; 9. Saint-Gall I, 406,65.

Individuels (les 16 premiers sont qualifiés pour la finale) : 1. Reusch, 109,30; 2. Horst, 107,20; 3. Steinacher, 106,50; 4. Rudin, 106,20; 5. Bachmann, 106,10; 6. Beck, 105,90; 7. Kappeler, 105,65; 8. Aufranc, 105,55; 9. Voigtmann, 105,20; 10. Sonderegger, 105,50; 11. Francesconi, 104,75; 12. A. Gaechter, 104,65; 13. Hafen, 104,55; 14. ex-aequo : Triebold, Spœrry et Stuhler, tous 104,40. Sont éliminés : 17. B. Gaechter, 104,05; 18. Brosi, 103,95; 19. Glaus, 103,90; 20. Piantoni, 103,80; 21. Giger, 103,70; 22. P. Huber et Zuber, 103,65.

Les finales seront organisées : celle des groupes le 29 janvier, à Fribourg, et celle des individuels le 5 mars, à Zurich.

Des patinoires aux champs de ski

Partout en Suisse, les sports de neige et de glace donnent lieu à des compétitions

Les courses du Lauberhorn

MOLITOR prend à Wengen sa revanche de Mégève

mais il n'est quand même que troisième du combiné après avoir gagné la première épreuve

La descente...

A dix jours du grand prix de Mégève, le jeune espoir suisse des courses de descente Carl Molitor a su donner une éclatante démonstration de ses grandes possibilités, en enlevant billamment la première place au concours de descente du Lauberhorn; c'est, en effet, avec un écart de plus de 9" que Molitor s'est imposé au grand spécialiste de l'Arlberg Willi Walch. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'à l'encontre de Walch qui, lui, n'est pas tombé, Molitor a fait une chute à une centaine de mètres de l'arrivée et a même perdu un bâton. La vitesse de Molitor fut le résultat d'un fartage plus approprié, et elle était visiblement supérieure à celle de ses adversaires directs, de sorte que le jeune crack de Wengen n'a eu aucune difficulté à s'assurer la première place.

Voici le classement :

1. Molitor (Wengen), 4' 14"; 2. Willy Walch (Allemagne), 4' 23"2; 3. Jos. Jennewein (Allemagne), 4' 23"6; 4. Rudi Cranz (Allemagne), 4' 24"8; 5. Otto von Allmen (Wengen), 4' 32"; 6. Willy Steuri (Schneidegg), 4' 32"6; 7. Robert Readhead (Angleterre), 4' 33"; 8. Othmar Zurbriggen (Villars), 4' 35"2; 9. Peter Jennewein (Allemagne), 4' 36"4; 10. J. Pertsch (Allemagne), 4' 37"2; 11. J. Palmer-Tomkinson (Angleterre), 4' 39"; 12. Pierre Mathis (Davos), 4' 40"4; 13. Roger Allard (France), 4' 40"6; 14. ex-aequo : A. Meschenmoser (Arosa) et Marcel von Allmen (Scheidegg), 4' 40"8; 16. Aug. Masson (France), 4' 41"8; 17. Marcellin (Italie), 4' 43"; 18. Arnold Ludi (Gstaad), 4' 44"6; 19. ex-aequo : Fred Telli (Davos) et Eugène Hack (Davos), 4' 45"2.

... et le slalom

La seconde épreuve a eu lieu dimanche. Les Allemands Walch et Jos. Jennewein se sont distingués et ont remporté la première place ex-aequo et Walch s'est classé premier au combiné. — Voici les résultats : 1. ex-aequo: J. Jennewein (Allemagne) et Willy Walch (Allemagne), 107"2; 3. J. Pertsch (Allemagne), 112"6; 4. Charles Molitor (Wengen), 114"4; 5. Peter Jennewein (Allemagne), 114"6; 6. Marcel von Allmen (Scheidegg), 118"; 7. Fred. Telli (Davos), 120"; 8. Pierre Mathis (Davas), 120"4; 9. Rudi Cranz Allemagne), 121"; 10. Otto von Allmen (Wengen), 121"2; 11. Eug. Hack (Davos), 121"4; 12. Roger Allard (France), 121"8.

COMBINÉ : 1. Willy Walch (Allemagne), 424; 2. J. Jennewein (Allemagne), 424; 3. Molitor (Wengen), 426; 4. Rudi Cranz (Allemagne), 446; 5. J. Pertsch (Allemagne), 446; 6. Peter Jennewein (Alemagne), 448; 7. Otto von Allmen (Wengen), 452; 8. Marcel von Allmen (Scheidegg), 458; 9. Peter Mathis (Davos), 461; 10. Roger Allard (France), 463.

Un concours de saut

CONCOURS DE SAUT : juniors : 1. Charles Molitor (Wengen), 319. — Seniors : 1. Peter Jennewein (Allemagne), 318,8, sauts de 48, 50 et 49 m.; 2. Hans Hager (Adelboden), 298,9; 3. Gottfried von Allmen (Wengen), 295,8.

Les championnats de Saint-Moritz

Une belle victoire du Neuchâtelois Willy Bernath

Ces championnats se sont poursuivis samedi. En voici les résultats :

SLALOM, juniors : 1. Ed. Reinalter (Saint-Moritz), 119"; 2. W. Dodd (Angleterre), 128"2; 3. Bruno Rota (Saint-Moritz), 134"8. — Dames : 1. Gaby Odermatt (Saint-Moritz), 163"8; Elvira Osirnig a abandonné. — Seniors : 1. Max Robbi (Saint-Moritz), 117"6; 2. Henri Klotz (Arosa), 120"6; 3. Albert Scheuing (Saint-Moritz), 124"6; 4. Willy Bernath (la Chaux-de-Fonds), 125"8; 5. Hans Matterm (Engelberg), 127"; Rominger a manqué une porte à la seconde manche et a abandonné.

COMBINÉ DESCENTE - SLALOM : Juniors : 1. W. Dodd (Angleterre), 6.22. — Dames : 1. Gaby Odermatt (Saint-Moritz), 0 p. — Seniors : 1. Albert Scheuing (Saint-Moritz), 5,43; 2. Max Robbi (Saint-Moritz), 12,10; 3. Henri Klotz (Arosa), 22,83; 4. Elias Julen (Saint-Moritz), 23,84.

COMBINÉ QUATRE, juniors : 1. H. Zurbriggen (Saas-Fée), 150,90. — Seniors : 1. W. Bernath (la Chaux-de-Fonds), 78,50; 2. H. Klotz (Arosa), 103,60; 3. H. Maurer (Davos), 114,14.

COMBINÉ, FOND ET SAUT, juniors : 1. H. Zurbriggen (Saas-Fée), 132. — Seniors : 1. Willy Bernath (la Chaux-de-Fonds), 69,10; 2. F. Maurer (Davos), 86,13; 3. H. Klotz (Arosa), 100,50.

Dimanche 22 janvier

CANTONAL

DOPOLAVORO (Genève)

CHAMPIONNAT SUISSE

Les courses féminines internationales ont eu lieu à Grindelwald

Triple victoire allemande

La première épreuve de ces classiques courses, la descente, a été disputée samedi, par temps et neige favorables, sur une distance de 3 kilomètres, présentant une dénivellation de 670 mètres. Cette fois, les skieuses suisses se sont distinguées et ont pris les deux premières places. La championne Christel Cranz, effectuant une course de prudence, n'a obtenu que la 5me place. Voici le classement :

1. Doris Friedrich (Davos) 3' 54"; 2. Erna Steuri (Grindelwald), 3' 55"8; 3. Kate Grasegger (Allemagne), 3' 56"7; 4. Marguerite Schaad (Zurich), 3' 57"7; 5. Christel Cranz (Allemagne), 4' 0"2; 6. Lisa Resch (Allemagne), 4' 3"1; 7. Helga Gœdl (Allemagne), 4' 3"6; 8. Nini von Arx-Zogg (Arosa), 4' 9"8; 9. Isabel Roe (Angleterre), 4' 13"9; 11. Dinah Kunzli (Zurich), 4' 17"6; 12. Anna-Lea Saratz (Pontresina), 4' 23"6; 16. Loulou Boulaz (Genève), 4' 31"7; 19. Marguerite Vetter (Arosa), 4' 43"4.

Dans la seconde journée, les dames ont disputé le slalom. Résultats : 1. Christel Cranz (Allemagne), 93"5; 2. Kate Grasegger (Allemagne), 97"2; 3. Lisa Resch (Allemagne), 102"2; 4. Rosemarie Proxauf (Allemagne) et Erna Steuri (Grindelwald), 102; 6. Nini von Arx-Zogg, Arosa, 103"5; 7. Marguerite Schaad (Zurich), 104"4; 10. Loulou Boulaz (Genève), 111"6.

COMBINÉ : 1. Christel Cranz (Allemagne), 2,52; 2. Kate Grasegger (Allemagne) 3,48; 3. Erna Steuri (Grindelwald), 6,65; 4. Marguerite Schaad (Zurich), 8,57; 5. Lisa Resch (Allemagne), 9,36; 7. Nini von Arx-Zogg (Arosa), 12,96; 10. Dinah Kunzli (Zurich), 25,33; 11. Loulou Boulaz, Genève, 27,16.

Les autres concours

A LA CHAUX-DE-FONDS

Le concours annuel du Ski-Club Chaux-de-Fonds a été organisé dimanche. Voici les résultats :

FONDS, juniors B (4 km. 300) : 1. P. Sandoz, la Chaux-de-Fonds, 22' 3"; 2. G. Dietisheim, la Chaux-de-Fonds, 22' 53". — Juniors A (7 km.) : 1. J. P. Neury, la Chaux-de-Fonds, 43' 16"; 2. S. Springer, la Chaux-de-Fonds, 45' 11"; 3. J. P. Schneider, la Chaux-de-Fonds, 46' 5". — Seniors I, 15 km. : 1. G. Erriksen, Neuchâtel, 1 h. 16' 11"; 2. P. Monnier, la Chaux-de-Fonds, 1 h. 17' 5"! 3. Ch. Tchanz, Saint-Imier, 1 h. 18' 26"; 4. Kay Christofferssen, Neuchâtel, 1 h. 19' 38". — Seniors II : 1. E. Wirz, la Chaux-de-Fonds, 1 h. 18' 1"; 2. H. Steinegger, Berne, 1 h. 18' 51"; 3. Ph. Humbert, la Chaux-de-Fonds, 1 h. 19' 5". — Vétérans : 1. E. Heimann, Berne 1 h. 25' 8".

SLALOM : juniors B : 1. Ch. Blum, la Chaux-de-Fonds, 109"2; 2. A. Neury, la Chaux-de-Fonds, 122"4. — Juniors A : 1. J. P. Schneider, la Chaux-de-Fonds, 119"6; 2. E. Oswald, Saint-Imier, 125"6; 3. S. Nordmann, la Chaux-de-Fonds, 127"4. — Seniors : 1. K. Biéri, la Chaux-de-Fonds, 106"6; 2. R. Pétremand, la Chaux-de-Fonds, 107"8; 3. Ch. Humbert, la Chaux-de-Fonds, 108"6; 4. P. Hirschy, Zurich, 109"; 5. R. Rossel, Bienne, 111"8; 6. P. Monnier, la Chaux-de-Fonds, 112". — Vétérans : 1. A. Worte, la Chaux-de-Fonds, 136"4.

SAUT, juniors B : 1. Ch. Blum, la Chaux-de-Fonds, 340 p.; 2. E. Matthys, la Chaux-de-Fonds, 280,7. — Juniors A : 1. E. Oswald, Saint-Imier, 306,4; 2. R. Balmer, le Locle, 305,9. — Seniors : 1. E. Wirz, la Chaux-de-Fonds, 324,5; 2. R. Zulauf, la Chaux-de-Fonds, 316; 3. K. Biéri, la Chaux-de-Fonds, 316,4; 4. P. Hirschy, Zurich, 320,2.

COMBINÉ : 1. E. Wirz, la Chaux-de-Fonds, 71,54; 2. K. Biéri, la Chaux-de-Fonds, 105,38; 3. P. Monnier, la Chaux-de-Fonds, 114,26.

Un accident

Samedi, durant la course de fond, M. A. Nordmann est tombé sur une pierre et s'est déchiré les muscles de la cuisse. Le médecin ne peut encore se prononcer quant aux suites de cet accident.

A KANDERSTEG

COURSE DE FOND, juniors (7 km.) : 1. Ed. Schild, Kandersteg, 29' 33". — **Seniors I :** 1. Victor Borghi, les Diablerets, 14 km. en 55' 2"; 2. Ad. Freiburghaus, la Chaux-de-Fonds, 57' 34"; 3. Adi Gamma, Andermatt, 58' 25"; 4. Edouard Muller, Zurich, 58' 44"; 6. Eric Soguel, la Chaux-de-Fonds, 59' 53"; 7. E. Krebs, Saint-Imier, 59' 54". — **Seniors II :** 1. Ed. Lehmann, Engelberg, 56' 39"; 2. Jos. Liechti, Andermatt, 1 h. 1' 28".

CONCOURS DE SAUT, juniors : 1. Robert Brugger, Adelboden, 309,1. — **Seniors I :** 1. Arnold Vultier, Sainte-Croix, 318,7; 2. Eric Soguel, la Chaux-de-Fonds, 315,5; 3. Oswald Julen, Zermatt, 314,8.

COMBINÉ, fond saut : 1. Eric Soguel, la Chaux-de-Fonds, 84,19; 2. Adi Gamma, Andermatt, 87,19; 3. Victor Borghi, les Diablerets, 103,5.

Lundi 23 janvier

à 20 h. 30

DAVOS

et sa Ni-Sturm

BERNE

et ses internationaux

A la Patinoire de Neuchâtel

Nouvelles sportives

Des patinoires aux champs de ski

A LANGENBRUCK

Voici les résultats d'un concours de saut disputé à Langenbruck : Juniors : W. Oswald, Davos, 289,10. Seniors II : 1. L. de Marmels, Davos, 331,8 (58, 56 et 63 mètres) ; 2. Ch. Py, Sainte-Croix, 286. Seniors I : 1. R. Buhler, Sainte-Croix, 330,7 (56, 58 et 63 mètres) ; 2. B. Trojani, Gstaad, 327,7; 3. Marcel Reymond, Sainte-Croix, 274,4.

A SAMADEN

Course de fond. — Juniors (7 km.) : 1. Otto Rauch (Pontresina), 37" 25"6 ; 2. Léo Wieser (Zuoz), 40' 40"2. — **Seniors (17 km.) :** 1. Vincent Giovanoli (Pontresina), 1 h. 18' 18" ; 2. R. Hirschi (Samaden), 1 h. 19' 12"6.

Voici les résultats de dimanche :

DESCENTE, dames: 1. E. Osirnig, Saint-Moritz, 4' 40"8. — **Juniors :** 1. L. Cattaneo, Samaden, 2' 12"4. — **Seniors :** 1. A. Scheuing, Saint-Moritz, 2' 29" ; 2. H. Duttler, Samaden, 2' 41"6 ; 3. Ch. Walther, Pontresina, 2' 42".

SLALOM, dames : 1. E. Osirnig, Saint-Moritz, 87"1. — **Juniors :** 1. ex-aequo : Ch. Walther, Pontresina, et A. Scheuing, Saint-Moritz, 73"3 ; 3. H. Duttler, Samaden, 74"1.

COMBINÉ, dames : 1. E. Osirnig, Saint-Moritz, 0 p. — **Messieurs :** 1. A. Scheuing, Saint-Moritz, 0 p. ; 2. Ch. Walther, Pontresina, 317.

A SAINT-CERGUE

Voici les résultats du derby de la Dôle, organisé dimanche. En plus, une exhibition de saut a eu lieu et Georges André, de Saint-Cergue, a atteint 42 mètres.

DESCENTE, distance 2 km. 500, dénivellation 320 m. **Seniors II :** 1. Ed. Wenger, Couvet, 3' 12"8 ; 2. André Duvoisin, Travers, 3' 28"6 ; 3. Paul Tissot, Genève, 3' 31". — **Juniors :** 1. Georges André, Saint-Cergue, 4' 1"4.

SLALOM, juniors : 1. Georges André, Saint-Cergue, 105"4 ; 2. Pierre Falk, Vuarrens, 118"4. — **Seniors II :** 1. Lucien Barbezat, Saint-Cergue, 105"4 ; 2. Paul Tissot, Genève, 112"8 ; 3. Edouard Wenger, Couvet, 115"4; 4. Gustave Rosselat, Saint-Cergue, 116"2 ; 6. André Duvoisin, Travers, 124"4.

COMBINÉ, juniors : 1. Georges André, Saint-Cergue, 23,95. — **Seniors II :** 1. Ed. Wenger, Couvet, 5,77 ; 2. Paul Tissot, Genève, 14,23 ; 3. André Duvoisin, Travers, 18,94.

A SAINT-MORITZ

CONCOURS DE SAUT, juniors: 1. Georges Keller, Davos, 320,7. — **Seniors :** 1. Fritz Kaufmann, Grindelwald, 337,60, sauts de 59, 60 et 63 m. ; 2. Christian Kaufmann, Grindelwald, 322,40 ; 3. W. Hauswirth, Grindelwald, 315,20 ; 4. Fritz Maurer, Davos, 306,20 ; 5. Hans Almer, Grindelwald, 305,10 ; 7. Charles Girard, le Locle, 299,60.

A AROSA

Dans la seconde journée des championnats hollandais organisés à Arosa, les concurrents se sont alignés dans la course de slalom. En voici les résultats :

Dames : 1. Mlle Schimmelpenninck, 117" ; 2. Ella Kerbel, 139"4. — Messieurs, classe tourisme : 1. Harry Bestebroekje, 139"2 ; 2. Oscar de Drey, 151"4. — Classe course : 1. Terkulle, 221"6 ; 2. Jean Boon, 222"8 ; 3. Zur Niedenm, 236". Sont champions de Hollande : chez les dames, Mlle Schimmelpenninck et, chez les messieurs, Jean Boon.

Le patinage

Les championnats suisses à Arosa

Les championnats suisses de patinage artistique ont eu lieu dimanche à Arosa. En voici les résultats : **messieurs :** Hans Gerschwyler, Neuchâtel, chiffre de place 5, 286,92; 2. J. Biedermann, Zurich, 21, 250,86; 3. Marcel Leimgruber, Bâle, 15, 232,85; **dames :** 1. A. Anderes, Zurich, 5, 326,52; 2. I. Shottlander, Zurich, 12, 298,28; 3. G. Fleury, Bâle, 16, 292,72. — **Couples :** 1. Dubois-Dubois, Berne, 5, 11,5; 2. Kaiser-Buhler, Zurich, 10, 9,2; 3. Nikammer-Biedermann, Bâle-Zurich, 15, 7,56.

La jeune Doris Blanc de Neuchâtel, qui avait suivi ces dernières semaines un entraînement sévère sous la conduite de M. Gerschwyler a retiré à temps son inscription. Ses parents et son entraîneur ont jugé que la compétition exigeait d'elle un effort trop grand et qui pourrait nuire à sa santé. On ne peut que les féliciter de cette sage décision.

Félix Kaspar perdra-t-il son titre?

Le champion du monde de patinage artistique de 1938, Félix Kaspar, de Vienne, actuellement fixé en Australie, dont on attendait la venue aux championnats d'Allemagne, n'a plus donné signe de vie depuis quelques semaines. Sa participation aux championnats d'Europe, à Davos, les 27 et 28 janvier est donc des plus problématiques.

Le hockey sur glace

Le championnat suisse

Ligue nationale : à Berne : C. P. Berne-H. C. Arosa 1-2 (0-0, 1-0, 0-2); Davos-C. P. Zurich 1-0 (0-0, 1-0, 0-0). Série B: à Montana, éliminatoires du groupe X : Leysin-Brigue 3-2; Montana-Villars-Bellerive 4-3 ; Villars-Bellerive-Brigue 5-2; Montana-Leysin 4-3. Montana est champion de groupe. A Château-d'Oex éliminatoires du groupe III : Caux bat Rosey 2-1 (1-0, 0-1, 1-0); Caux bat Château-d'Oex II 2-0 (2-0, 0-0, 0-0). — Le match Château-d'Oex II-Rosey sera disputé mercredi soir.

Young Sprinters bat Champéry 2 à 1

(1-0, 1-0, 0-1)

Hier s'est joué à Champéry un match du championnat suisse de série A qui mettait aux prises Young Sprinters de Neuchâtel et Champéry. La température ayant subi une hausse assez brusque, la partie a dû être disputée à 10 h. 30 du matin, devant 200 personnes. Dès le début du premier tiers-temps, les Neuchâtelois suivent les conseils de leurs dirigeants et attaquent fermement. Il faut cependant attendre une dizaine de minutes pour les voir marquer le premier but par Senn. Les descentes des joueurs de Champéry sont assez dangereuses, mais elles échouent toutes. A la reprise les Neuchâtelois poursuivent leur avantage, et Rossier, à la suite d'une attaque de toute la ligne, obtient le deuxième but. Au cours du dernier tiers-temps, Champéry se fait très dangereux, et Young Sprinters ne peut empêcher Beltrami de sauver l'honneur.

Nouvelles financières

BOURSE DE GENÈVE

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
m = prix moyen entre offre et demande
d = demande o = offre

ACTIONS	13 janv.	14 janv.
Banque nation. suisse	—.—	—.—
Crédit suisse	637.—	635.—
Soc de banque suisse	611.—	611.50
Générale élec Genève	335.—	336.50 m
Motor Colombus	240.—	—.—
Amér Eur Sec priv.	405.—	415 —
Hispano American E	208.—	207.50
Italo-Argentine élect.	146.50	147.—
Royal Dutch	752.50	755.50
Industr genev. garz	360.—	355.— m
Gaz Marseille	—	— —
Eaux lyonnaises capit.	167.—	168.50 m
Mines Bor ordinaires	—.—	265.—
Totis charbonnages	56.—	57.—
Trifail	10.—	10.—
Aramayo mines	31.40	31.50
Nestlé	1179.—	1179.—
Caoutchouc S. fin	28.—	27.75
Allumettes suéd. B.	30.—	29.90
OBLIGATIONS		
4 ½ % Fédéral 1927	—.—	—.—
3 % Rente suisse	—.—	—.—
3 % Ch fédéraux 1938	97,65	97.60
3 % Différé	—.—	100.25
4 % Fédéral 1930	106.50	— —
3 % Défense nationale	—.—	—.—
Chem. Franco-Suisse	538.—	535.— m
3 % Jougne-Eclépens	—.—	500.—
3 ½ % Jura-Simplon	101.40 m	101.30
3 % Genève à lots	136.50	136.—
4 % Genève 1899	—.—	— —
3 % Fribourg 1903	—.—	500.—
4 % Argentine 1933	98.50	98.75
4 % Lausanne	—.—	— —
5 % Ville de Rio	93.—	92.—
Danube Save	13.90	13.75
5 % Ch Franç 1934	1009.—	1008.50
7 % Chem Fer Maroc	1181.50	1183.—
5 % Paris-Orléans	1005.—	1005.—
6 % Argentine céd.	—.—	—
Crédit f Egypte 1903	255.—	262.50
Hispano bons 6 %	230.— m	235.—
4 ½ Totis char hong.	—.—	—.—

La livre sterling remonte à 20,69 ½ (+ 3 c.), Paris 11.67 (+ 1), dollar 4.42 ¾ (+ ¼ c.). En bourse, ce sont les cours sans changement qui sont les plus nombreux : 17 contre 13 en hausse et 12 en baisse.

Banque cantonale de Zoug

Bénéfice net de 1938, 358.129 fr. (362,084). Disponible, 383,421 fr. Dividende proposé 5 ½ % net, inchangé.

Banque de France

Le bilan au 5 janvier fait ressortir une amélioration sensible de la couverture-or des engagements à vue qui atteint 62,07 % contre 61,63 % au précédent bilan.

L'encaisse-or, à 87 milliards 264 millions ainsi que les avances provisoires sans intérêts à l'Etat, qui figurent pour 20 milliards 627 millions, n'ont pas varié.

On note une importante diminution du portefeuille d'effets escomptés sur la France qui est revenu de 7 milliards 879 millions à 6 milliards 119 millions du fait des encaissements effectués à l'échéance de fin d'année.

Au passif, la circulation fiduciaire s'est accrue de 586 millions, s'élevant ainsi à 111 milliards 520 millions.

L'aviation

Une assemblée générale de l'Aéro-club de Suisse a eu lieu à Berne

Le lt-col. Walo Gerber devient président de cette association

De très nombreux délégués ont assisté, samedi, à Berne, à l'assemblée générale extraordinaire convoquée dans le but de nommer un remplaçant au président démissionnaire le colonel Messner. Les délégués ont remercié chaleureusement le président central sortant pour son activité de 1921 à 1939 et ont élu, par acclamations, pour lui succéder, le lt-col. Walo Gerber, de Zurich.

Le nouveau président de l'A.C.S. est âgé de 48 ans et est un sportsman accompli — car il a joué au football, participé à des courses cyclistes, à des concours de natation, d'escrime et d'aviron et surtout s'est distingué dans le sport hippique. En 1928, en particulier, il a défendu les couleurs suisses dans l'épreuve de dressage olympique à Amsterdam. En 1934, il a pris part à la coupe Gordon Bennett des ballons avec le sphérique « Zurich II » et a atterri en Russie, prenant la cinquième place au classement général. Depuis longtemps, il s'occupe d'aviation ; il a été vice-président de l'A.C.S. et il préside le groupement national «Pro Aero ».

Le football à l'étranger

EN ANGLETERRE

Championnat d'Angleterre. — Ire division : Aston Villa - Blackpool 3-1 ; Bolton Wanderers - Leeds United 2-2 ; Charlton Athletic - Liverpool 1-3 ; Chelsea - Middlesbrough 4-2 ; Everton - Arsenal 2-0 ; Huddersfield Town - Portsmouth 3-0 ; Manchester United - Grimsby Town 3-1 ; Preston North End - Leicester City 2-1 ; Stoke City - Birmingham 6-3 ; Sunderland - Derby County 1-0 ; Wolverhampton Wanderers - Brentford 5-2.

IIme division : Bradford City - Millwall 1-0 ; Burnley - Newcastle United 2-0 ; Luton-Town - Manchester City 3-0; Plymouth Argyle - Norwich City 1-0 (arrêté) ; Sheffield United - West Bromwich Albion 1-1 ; Southampton - Coventry City 0-2 ; Swansea Town - Blackburn Rovers 2-1 ; Tottenham Hotspur - Nottingham Forest 4-1 ; Tranmere Rovers - Sheffield Wednesday 1-4 ; West Ham - Bury 0-0.

EN BELGIQUE

Championnat. — Beerschot - Union St. Gilloise 0-3 ; C. S. Brugeois - Daring 0-0; Anderlecht - Gantoise 4-0 ; Boom - Antwerp 1-0 ; White Star - Malines 1-1 ; Standard - Liersche 2-1 ; Charleroi - F. C. Brugeois 4-2

EN ALLEMAGNE

Championnat du sud. — F. S. V. Francfort - Wormatia Worms 0-2 ; V. f. B. Stuttgart - Ulmer F. C. 2-1 ; Sp. Vg. Furth - Neumeyer Nuremberg 1-0 ; Schweinfurt - Mayern Munich 3-1.

EN FRANCE

Championnat. — Sochaux - Cannes 7-3 ; Marseille - Roubaix 6-0 ; Fives - Racing 0-1 ; Strasbourg - Metz 0-0 ; Antibes - Le Havre 1-0 ; Lens - Lille 3-1 ; Rouen - Saint-Etienne 0-2 ; Excelsior - Sète 2-3.

EN ITALIE

Championnat. — Torino - Juventus 3-2 ; Triestina - Liguria 0-2 ; Lucchese - Milan 1-2 ; Modena - Novara 1-1 ; Roma-Lazio 0-2 ; Napoli - Bologna 1-6 ; Ambrosiana - Livorno 3-1 ; Genova - Bari 8-0.

Echos de tous les sports

★ La Fédération internationale de hockey sur roulettes a confié à la Suisse l'organisation du championnat du monde de 1939. Cette manifestation aura lieu à Montreux du 7 au 10 avril.

★ Samedi soir, à Paris, pour le titre de champion d'Europe de boxe des poids moyens, Tenet a battu Christoforidis, tenant du titre, aux points.

★ Voici les résultats d'un cross organisé dimanche à Kilchberg-Zurich (amateurs et professionnels) : 1. K. Ott, Zurich, 1 h. 11' 45" ; 2. A. Vock, Thalwil, à trois longueurs ; 3. F. Hartmann, à 35" ; 4. F. Bourgoz, Saint-Sulpice, 1' 30"; 5. E. Kuhn, Suhr ; 6. E. Schmid, Fellenburen.

★ Dimanche, à Bâle, en match de lutte de style libre, Berne a battu Bâle par 8 victoires à 4 et 11 points à 25.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Quand la presse transalpine perd toute mesure

(Suite de la première page)

« Nous autres, Italiens, pouvons aujourd'hui cracher à la figure des Français, de tous les citoyens de cette vile République française, sans aucune exception, pour les motifs suivants :

» 1. Parce que nous avons, de manière répétée, démontré aux Français qu'ils doivent leur salut, pendant la grande guerre, à l'Italie et exclusivement à l'Italie, qu'ils lui doivent la sécurité de leur capitale, lâchement abandonnée, aux premières fusillades, par le groupe des pusillanimes sans honneur qui constituaient alors un soi-disant gouvernement. Sans l'aide des Italiens, la France des Tartarins réfugiés à Bordeaux, sur l'Atlantique, aurait été avalée en deux mois par les troupes allemandes.

» 2. Parce qu'ils savent que Napoléon était un Italien qui fit de la France une colonie italienne, mais qui ne pensa jamais à autre chose qu'à faire de l'Italie un royaume. La meilleure preuve en est qu'il donna la perle la plus précieuse de sa couronne, la couronne du roi de Rome, à son fils. Les Français semblent l'avoir oublié et, pour réveiller leur mémoire assoupie, il semble que le seul système soit de la rafraîchir avec d'abondants crachats à la figure.

» 3. Parce que la valeur des soldats italiens n'a plus besoin d'être démontrée et parce qu'elle est prouvée par les morts de Bligny qui dorment sous l'infâme terre française.

» 4. Parce qu'en faisant tous les comptes, un crachat italien vaut plus que le citoyen français auquel il est destiné. Et, d'une manière générale, la troisième République française ne vaut pas beaucoup de crachats italiens. »

★ **Le réarmement aérien de la France.** — Dans la déclaration faite dans la soirée de samedi à la presse, le ministre de l'air, M. Guy La Chambre, a dressé le bilan de son année de gestion. La cadence de la sortie des avions est actuellement de 60 mensuellement, et l'industrie française sera en mesure de sortir mensuellement, à partir du printemps prochain, 200 appareils de guerre.

Le comité exécutif du parti radical appuie M. Daladier

(Suite de la première page)

Un scrutin hautement significatif a marqué par ailleurs la journée d'hier. On se souvient peut-être que M. Chalmette, maire communiste de Vallauris (Alpes-Maritimes), avait donné sa démission et avec lui les quatre conseillers municipaux après avoir publié un document établissant la duplicité du parti communiste.

Hier, toute la liste anticommuniste de M. Chalmette a été élue avec une nette majorité.

Ce scrutin, venant après les motions du comité exécutif radical ne peut que renforcer M. Daladier dans sa volonté de résister aux attaques marxistes. Il a le pays derrière lui. Les parlementaires radicaux devront s'en souvenir.

Paroles de M. Daladier

PARIS, 15 (Havas). — Voici les passages essentiels du discours prononcé par M. Daladier devant le comité exécutif du parti radical-socialiste :

« Depuis dix mois, le gouvernement a rencontré les difficultés les plus formidables sur la route internationale, mais je n'ai pas à regretter ce que j'ai fait et je poursuivrai la course que j'ai entreprise jusqu'au bout, quelles que soient les difficultés. Il y a une fatalité qui pèse sur la France : lorsque la France est menacée de désordres, de désunion, aussitôt son prestige et son autorité dans le concert des nations se trouvent diminués et elle se trouve en danger.

» Il faut que le travail français soit au moins égal au travail des autres pays. Il fallait adapter la loi de 40 heures et ne pas en faire une arme contre la production. Je l'ai dit et j'avais raison. On me reproche d'avoir trahi le serment que j'ai pris avec vous. Mais ce serment nous engageait-il à tolérer les occupations illégales d'usines, à tolérer des grèves générales de caractère politique ? Tous mes actes ont eu pour but de sauver la paix et la république. »

L'Angleterre donne au Japon un sévère avertissement

LONDRES, 16 (Havas). — Une note britannique a été remise hier par l'ambassadeur de Grande-Bretagne au gouvernement japonais. Elle est considérée comme un avertissement sévère au Japon sur la nécessité de respecter l'esprit et la lettre du traité des neuf puissances relatif à la Chine. Cette note, toutefois, ne ferme en aucune manière la porte à des négociations éventuelles. On se souvient que le 31 décembre 1938, les Etats-Unis ont fait parvenir une note semblable au Japon.

Les socialistes belges réitèrent leur protestation contre l'envoi d'un délégué à Burgos

BRUXELLES, 16 (Havas). — En conclusion de ses travaux, le congrès socialiste a adopté par 362,869 mandats contre 197,650 et 7250 abstentions une résolution qui, tout en réitérant la protestation du parti contre l'envoi d'un représentant quelconque à Burgos, estime néanmoins que les circonstances actuelles commandent la continuation de l'actuelle participation socialiste au gouvernement Spaak.

Emissions radiophoniques

de lundi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., la jeune femme et les temps modernes. 18.15, jazz américain. 18.40, espéranto. 18.50, disques. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., concert par l'O.S.R. 20.40, «Le fou d'Hérens», légende valaisanne de Louisa Kunz. 21.25, intermède. 21.30, pour les Suisses à l'étranger, retransmission de Lugano. 22.30, à la S.d.N. 22.45, disques.

Télédiffusion: 10.10 (Paris), musique variée. 11.20, disques. 11.30, musique variée. 12 h. (Lugano), disques.

BEROMUNSTER: 12 h., disques. 16 h., concert récréatif. 17 h., musique moderne. 19.40, ballades de Schumann. 20.10, concert européen retransmis de Dantzig. 21 h., « La petite fille aux allumettes de soufre », pièce de Cécile Lauber. 21.30, pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion: 14.10 (Francfort), disques.

MONTE-CENERI: 12 h. et 12.40, disques. 17 h., concert. 19 h. et 19.40, disques. 20 h., clavecin. 20.10, concert européen de Dantzig. 21.15, musique espagnole. 21.30, pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion (programme européen pour Neuchâtel) :

EUROPE I: 9 h. (Cassel), musique variée. 12 h. (Hanovre), orchestre. 16 h. (Vienne), orchestre. 17.10 (Cassel), orchestre. 18.15 (Vienne), violon et piano. 20.10 (Graz), extraits d'opéras allemands et italiens. 21.30 (Vienne), danse. 22.30 (Cologne), concert.

EUROPE II: 12.50 (Montpellier), concert. 14.05 (Paris), piano. 14.10 (Grenoble), concert. 16.05 (Bordeaux), orchestre. 17.35 (Strasbourg), orchestre. 19.30 (Nice), émission lyrique. 21.30 (Paris), orchestre Jo Bouillon. 22 h., musique de chambre.

RADIO-PARIS: 10.40 et 13.45, musique variée. 16.30, piano. 17 h., causerie sur Verhaeren. 17.45, mélodies. 20 h., musique variée. 21 h., « Lohengrin », opéra de Wagner.

DROITWICH: 15 h., piano. 23.45, musique de chambre.

LEIPZIG: 18.20, musique de chambre.

MARSEILLE: 18.30, musique de chambre.

FLORENCE: 20.30, « Florence riante », opérette de Raffaeli.

TOULOUSE PYR.: 21 h., « Chez le docteur », opérette de Linglin.

ROME: 21 h., violon par M. de Ribaupierre.

LONDRES REG.: 21.20, guitare par Andrès Segovia.

Demain mardi

SOTTENS: 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, musique légère. 13 h., fox-trots. 13.10, disques. 13.15, petit ensemble Radio-Lausanne. 13.30, disques. 16.59, l'heure. 17 h., programme varié. 17.20, mélodies et chansons. 17.40, danse. 18 h., pour les jeunes. 18.30, intermède. 18.50, les lettres et les arts en Suisse alémanique. 19 h., musique légère. 19.30, chronique théâtrale. 19.40, causerie sur le bassin méditerranéen par M. Braichet, journaliste. 19.50, inform. 20 h., échos de la vie romande. 20.30, « Qui est-ce », pièce policière de Dubois. 22.30, concerto No 2 de Liszt.

Télédiffusion: 10.10 (Bordeaux), concert. 11 h. (Nice), orchestre. 12 h. (Lugano), disques.

Carnet du jour

CINÉMAS

Rex : Chez Jenny.
Studio : Quadrille.
Apollo : Le héros de la Marne.
Palace : Adrienne Lecouvreur.
Théâtre : Le lys brisé.

AVIS TARDIFS

Vendredi 27 janvier 1939
RECITAL
CORTOT
Location: « Au MÉNESTREL »

Café du Théâtre
Neuchâtel
AUJOURD'HUI DÉBUT
TRIO KAY CONNEL
ET PARTENAIRE DE BUDAPEST

Patinoire de Monruz
Ce soir, à 21 heures
Championnat série B
Chaux-de-Fonds I
Young Sprinters II
Entrée : Fr. 0.60

Beau-Rivage
Mardi 17 janvier, dès 20 h. 30
A la demande de nombreux auditeurs
Grande soirée de jazz hot avec sketches
par l'orchestre spécialiste
MAC ALLEN

Eglise Evangélique Libre
Place d'Armes 1
CE SOIR à 20 heures :
2me réunion de M. H. Weber
« A la frontière...! »
Invitation cordiale à chacun

Amis de la Pensée protestante
CONFÉRENCE du prof. F. ZILKA de Prague
Les courants religieux et culturels dans la nation tchèque
Aula de l'université
LUNDI 16 JANVIER, à 20 h. 15
Conférence publique et gratuite

STAUFFER
Horloger de précision
RÉPARE BIEN
Saint-Honoré 12

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

On apprend à aimer

ROMAN

par 6

PIERRE CHANLAINE

Elle avait l'apparence d'un chalet normand, avec son toit aux plans inégaux, les poutrelles qu'on voyait apparaître dans les murs, les grandes baies par lesquelles les pièces du rez-de-chaussée s'ouvraient sur le jardin et que décoraient des pots d'hortensias bleus.

Dehors, quelques cèdres, comme celui sous lequel Dachères et l'abbé Vignal s'étaient affrontés, se noyaient dans des bouquets de pins. La barrière d'entrée, peinte en blanc, les parterres de roses et d'œillets, qui surnageaient des massifs de gazon, la désignaient à l'attention des baigneurs comme une des plus agréables et des plus coquettes qui existaient dans l'île.

Dachères y restait souvent seul avec le curé de Cantillac, parce que les jeunes gens se laissaient aller au besoin de se promener. La Bugatti que Vincent conduisait, d'ailleurs, avec beaucoup d'adresse et de prudence, les conduisait à travers l'île ou à la grande plage — une des plus belles du monde — quand les modestes joies qu'offre Saint-Trojan à ses hôtes leur paraissaient insuffisantes.

— Allons! trancha Dachères, en manière de conciliation. On ferait bien mieux de ne pas tant se chamailler et d'aborder la question qui me préoccupe tant depuis un mois: le mariage des enfants. Le croyez-vous possible, l'abbé?

— Je ne sais pas.

L'industriel périgourdin se laissa aller à un geste impatienté.

— Il y a trente ans, poursuivit le prêtre, on aurait pu affirmer, sans crainte de se tromper, qu'ils étaient, entre eux, trop libres, trop camarades, pour s'aimer. Aujourd'hui, nul ne peut se hasarder à formuler la moindre hypothèse. Les jeunes gens sont si émancipés qu'il est impossible, d'après les apparences, de discerner leurs sentiments.

— Vous ne leur avez pas parlé?

— Mais vous savez bien que je ne suis arrivé que depuis hier.

— Pensez-vous que vous pourrez, demain, les prendre un peu à part ?

— S'ils partent, comme aujourd'hui, pour je ne sais quelle partie de pêche à Saint-Denis, ce sera difficile. Il faut, dans de pareilles circonstances, se montrer adroit. Laissez-moi faire.

Dachères hocha la tête, comme s'il avait voulu mettre en relief son anxiété. Il y eut un silence, pendant lequel l'abbé Vignal, tirant de sa soutane une blague à tabac, un carnet de Job, roula lentement une cigarette entre ses doigts.

— Enfin, dit-il, après l'avoir allumée, vous avez bien réfléchi, n'est-ce pas ? Vous savez que Monique n'a pas de fortune ?

— M'est égal ! Elle est de bonne famille et son père est mort au champ d'honneur. Ça vaut toutes les dots du monde, ça !

Le prêtre regarda son interlocuteur avec une sympathie à laquelle se mêlait de l'admiration, et, rejetant au loin la fumée qu'il venait d'aspirer :

— Auriez-vous aussi bon cœur que mauvais caractère ? interrogea-t-il.

Dachères haussa les épaules.

— Vous n'êtes pas fichu, mon pauvre curé, de mettre à nu mon âme. Je suis un égoïste. Je veux que mon fils soit heureux, tout simplement, pour pouvoir l'être, moi aussi, un peu. Pauvre, Monique est contrainte à travailler pour vivre. Ce mariage lui enlèvera le souci du lendemain. En lui assurant une aisance relative, il lui permettra de ne pas courir après le « client » et de garder sa dignité, si elle persiste à vouloir entrer au barreau.

— Vincent l'autoriserait-il à poursuivre cette carrière ?

— Peu importe ! Si, comme je persiste à le croire et à l'espérer, ces deux enfants se plaisent, toutes ces questions de détail s'arrangeront facilement. J'achèterai, à Brantôme, une bicoque où je vivrai seul pour ne pas les embêter et je leur laisserai ma propriété. Je vais même plus loin. Je mettrai à leur disposition la fortune qu'à force de patience et de labeur j'ai amassée en trente années.

L'abbé glissa vers son ami un regard attendri et, lui prenant la main:

— Mon vieux Dachères ! s'écria-t-il. Il est peut-être exact que je ne sois jamais arrivé à vous comprendre. Mais je crois bien que, quand vous serez mort, le bon Dieu vous ouvrira toutes grandes les portes du paradis.

L'industriel, qui s'était à nouveau allongé sur sa chaise longue, glissa une main dans la poche de son pantalon en retira un mouchoir, dont il se servit pour s'éventer et répliqua

— Nous irons ensemble, mon ami. Et je pourrai, ainsi, conserver dans l'au-delà, une amitié qui a été pour moi, dans ce monde, une de mes plus grandes joies.

III

Le lendemain soir, Monique resta seule, à la villa, avec l'abbé Vignal. Dachères était allé faire son tour quotidien sur la plage ; Vincent avait poussé jusqu'à Boyardville, pour y retrouver un de ses amis venu par le bateau de La Rochelle.

Assise au jardin, en face de l'abbé, la jeune fille brodait. Au-dessus d'eux, dans un ciel immaculé, le soleil descendait vers la mer. Les oiseaux, que la chaleur avait accablés pendant la journée, reprenaient leurs chants joyeux. Une brise légère, qui venait de la mer, caressait doucement les branches des arbres.

Pour se conformer au désir qui lui avait été exprimé par son vieil ami, l'abbé pensa à profiter de ce tête-à-tête avec la jeune fille. Il voulait connaître ses pensées, afin de savoir si le projet ébauché par Dachères était réalisable.

Il tira de sa soutane une bouffarde, la bourra d'un geste rituel et, après l'avoir allumée :

— Eh bien ! petite, dit-il, les travaux intellectuels ne te font pas oublier ceux du ménage. Qu'est-ce que tu brodes là ?

— Une nappe.

— Serait-ce déjà pour monter ton futur ménage ?

Elle eut un sourire sceptique et déclara, dans un haussement d'épaules.

— Je vous avoue que je n'y pense pas.

L'abbé Vignal croisa les mains sur son ventre et tira plus fort sur sa pipe.

— Tout de même, à ton âge on pense à l'amour. Tu ne t'es jamais dit qu'il serait souhaitable de fonder un jour un foyer, de s'appuyer sur un homme, dont on aurait su s'attirer l'affection et d'avoir, avec lui, des enfants qui donneraient à la vie plus d'attrait et de gaieté ?

Il accompagnait ces mots d'un regard malicieux et d'un sourire qui avait pour dessein de mettre la jeune fille en confiance.

— Mon Dieu, Monsieur le curé, répondit-elle, je mentirais si je vous disais que cette pensée ne m'est jamais venue. Les femmes, à mon avis, ne sont pas faites pour rester seules. Dieu ne l'a-t-il pas voulu ainsi ?

A cette question, le prêtre répondit par un hochement de tête approbateur.

— Bien entendu, fit-il. Depuis que le monde existe, les êtres des deux sexes se sont rapprochés. Il n'y a guère que les curés qui soient restés en dehors de la norme. Peut-être pour engager les autres à ne pas faire comme eux.

Cette boutade provoqua chez Monique un sourire.

— D'ailleurs, poursuivit l'abbé, Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : « Croissez et multipliez. » Tu auras beau, ma petite fille, être un grand avocat, ta vie sera manquée si tu ne te maries pas.

(A suivre)

LA VIE NATIONALE

UNE COMÉDIE POLITIQUE

Les manifestations en faveur des volontaires revenant d'Espagne

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Dès que fut connue la décision de Barcelone de licencier les volontaires des brigades internationales, un comité se constitua, en Suisse, pour réclamer l'amnistie de nos compatriotes qui, malgré les ordonnances du Conseil fédéral, avaient pris du service en Espagne et se préparaient à rentrer au pays.

Cette action en faveur des combattants rouges (car c'est d'eux presque exclusivement qu'il s'agit) fut patronnée tout d'abord par des politiciens d'extrême-gauche qui réussirent cependant à gagner à leur cause un certain nombre de personnalités « bourgeoises », la plupart étalant un titre de « docteur ».

Ce comité entreprit donc des démarches auprès du département fédéral de justice et police pour que les volontaires suisses rentrant d'Espagne ne fussent pas arrêtés à la frontière. M. Baumann eut la complaisance d'acquiescer à ce désir, en posant toutefois une condition formelle, c'est qu'aucune manifestation ni démonstration quelconque ne serait organisée pour recevoir les anciens combattants. Le délégué du comité d'amnistie promit tout ce qu'on voulut et les mercenaires qui avaient délibérément violer la loi de leur pays purent fouler le sol suisse sans encombre.

Mais aussitôt, les manifestations commencèrent. A Zurich, à Bâle, les miliciens des brigades internationales furent accueillis par la foule et promenés en cortège, dans les rues. Une fois de plus, le Conseil fédéral était joué.

Seulement, le comité d'amnistie dut encaisser le reproche de manquer à la parole donnée, ce qui souleva une violente polémique, des plus instructives, dans les journaux d'extrême-gauche. C'est l'organe socialiste de Bâle, l'« Arbeiter Zeitung » qui engagea le fer en affirmant que le délégué du comité d'amnistie, le communiste Otto Wyss, avait pris envers le Conseil fédéral des engagements qui, une fois connus, soulevèrent la réprobation des membres socialistes et bourgeois du dit comité. La « Freiheit » répondit sur le ton injurieux dont elle est coutumière toutes les fois qu'un moscoutaire s'est mis dans un mauvais cas et qu'il doit se défendre. La réplique communiste provoqua une longue riposte de deux camarades socialistes que publiait jeudi dernier, le « Volksrecht », organe officiel du parti socialiste suisse et dont nous citerons quelques passages pour l'édification de nos lecteurs.

Et tout d'abord, le petit «chapeau» rédactionnel : « Dans la communiste « Freiheit », Marino Bodenmann (le conseiller national communiste. — Réd.) essaie de réfuter par des mensonges et des calomnies l'« Arbeiter Zeitung » de Bâle qui traitait des circonstances dans lesquelles sont rentrés les combattants suisses d'Espagne. »

Admirons ce préambule. Ainsi, ces messieurs du « comité d'amnistie » se lancent à la tête les accusations de mensonges et de calomnies. Voilà qui en dit long sur les préoccupations « morales et humanitaires » de certains champion du droit et de la justice !

Mais, abordons la déclaration elle-même. Nous lisons sous chiffre 1:

« La constatation que l'homme de confiance des communistes au sein du comité d'amnistie a donné aux autorités la promesse qu'aucune manifestation n'aurait lieu à l'arrivée des combattants retour d'Espagne correspond bien à la réalité. Le communiste en question est M. Otto Wyss, secrétaire du comité d'amnistie (décidément les « bourgeois » qui siègent dans ce comité ne sont pas difficiles ! — Réd.). Lorsque le comité eut connaissance de cet engagement, les membres communistes prétendirent l'interpréter dans ce sens que les différents partis politiques, comme tels, n'étaient pas liés et qu'ils étaient libres d'organiser une réception. Le camarade Bernasconi exprima son regret qu'un tel engagement eût été pris, mais il demanda qu'il fût loyalement tenu par les partis également. Ainsi en décida le comité. »

Arrêtons-nous, en passant, à ce nouvel échantillon de la mauvaise foi communiste, érigée en système. On prend un engagement, mais on tient en même temps, toute prête, la petite « combinaison » qui permettra d'y manquer.

Enfin, pour la bonne bouche, recueillons encore cet aveu précieux :

« Que le parti communiste entende exploiter au profit de sa politique le retour des volontaires, la preuve en est donnée par la comédie qu'ils ont organisée avec le concours du « commandant » Otto Brunner (celui-là même qui est actuellement en prison. — Réd.). Ce dernier n'accompagnait pas le transport des volontaires revenant d'Espagne mais, selon des informations prises à source sûre, il séjournait depuis plusieurs semaines et même plusieurs mois en Alsace ou en Suisse. Il alla retrouver, en compagnie de Bodenmann, les volontaires à Genève. Une chose est hors de doute, conclut la « déclaration », ce n'est pas l'intérêt des combattants d'Espagne et le souci de leur assurer une digne réception qui préoccupent le parti communiste. Il n'a voulu — et ne veut encore — que faire cuire sa marmite politique. Nous laissons aux éléments raisonnables du mouvement ouvrier et au peuple suisse le soin de juger ces faiseurs d'affaires politiques. »

Ames candides ! Il y a longtemps que les gens sensés ont jugé les communistes et leur « cuisine politique ». En attendant, la déclaration publiée par le « Volksrecht », organe du parti socialiste suisse précise :

Primo, qu'il y a, dans le « comité d'amnistie », des gens qui prennent, à l'égard du Conseil fédéral des engagements qu'ils sont, par avance, décidés à ne pas tenir.

Secondo, qu'il y a, dans le « comité d'amnistie » des gens qui sont accusés de mentir et de calomnier par d'autres membres de ce même comité.

Tertio, que de l'aveu même des socialistes, les communistes entendent faire du cas des volontaires rentrant d'Espagne, une plateforme politique.

Cela suffit, ou du moins doit suffire pour qu'un gouvernement soucieux de sa dignité et de celle du peuple suisse cesse de discuter de l'amnistie avec ces gens-là.

G. P.

Le comité de la presse suisse inquiet de l'arrêté fédéral sur la démocratie

BERNE, 15. — Le comité central de l'Association de la presse suisse a examiné la situation créée par l'arrêté fédéral du 5 décembre 1938 réprimant les actes contraires à l'ordre public et instituant des mesures pour protéger la démocratie. Il est fermement résolu à combattre, comme par le passé, toute atteinte à la liberté de la presse et se réserve d'intervenir plus directement après avoir pris connaissance de la réponse du Conseil fédéral aux interpellations déposées à ce sujet au Conseil national.

Après avoir examiné le message du Conseil fédéral relatif à la défense du patrimoine spirituel de la Suisse, le comité central regrette que le projet ne tienne pas suffisamment compte du rôle prépondérant que doit jouer et qu'a toujours assumé la presse dans ce domaine. Il a décidé d'adresser une requête circonstanciée à ce sujet au chef du département fédéral de l'intérieur.

Les corps des victimes de l'accident d'aviation de Senlis ont été ramenés en Suisse

BALE, 15. — Samedi a eu lieu, à l'hôpital de Senlis, la levée des corps de trois des victimes de l'accident d'avion de la Swissair. Le dépositoire de l'hôpital avait été transformé en chapelle ardente.

A la cérémonie assistaient le maire et les autorités de Senlis, un représentant du ministre de Suisse à Paris, des délégations d'Air-France, de l'aviation belge et de la Swissair, qui ont rendu les honneurs au départ des corps. Des couronnes avaient été envoyées par Air-France, la Swissair, la Lufthansa et l'aviation belge.

A l'arrivée à Bâle, les corps du pilote Egon Frei, du radiotélégraphiste Kurt Walter et du passager zuricois Nussbaum ont été reçus par une délégation de la Swissair. Ils seront ensevelis le premier à Schaffhouse, le second à Winterthour et le troisième à Zurich.

A la Nouvelle société helvétique

BALE, 15. — L'assemblée des délégués de la Nouvelle société helvétique s'est tenue samedi et dimanche à Bâle pour examiner diverses questions fédérales.

Le président central, en ouvrant la séance, a relevé que le sort de la Suisse dépend de savoir si, malgré les diversités de régions et de cantons, la volonté commune se fera valoir suffisamment tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sinon il est à craindre que les diverses régions ne tendent peu à peu qu'à devenir des districts frontière des pays voisins et à subir leur sort habituel.

Une large place a été prise dans la discussion par la dernière élection au Conseil fédéral. Dimanche, un débat s'est ouvert sur le rôle de la jeunesse suisse.

L'affaire d'espionnage de Genève

La femme du détective Rochat est relaxée

GENEVE, 15. — Mme Dolly Rochat, femme du détective privé Paul Rochat, compromise dans l'affaire d'espionnage au profit d'un pays étranger, a été relaxée samedi, après avoir subi un nouveau et long interrogatoire d'un inspecteur fédéral à l'hôtel de police. La détective fut reconduite à la prison de Saint-Antoine pour les formalités de levée d'écrou et, peu après, elle quittait la prison.

En pays fribourgeois

Au tribunal de la Broye

(c) Le tribunal a jugé une curieuse affaire de pêche à Portalban. Le pêcheur V.R., revenant de tendre ses filets à quelques mètres du port, constata certain jour qu'un autre pêcheur s'y intéressait. Immédiatement il se rendit sur place et vit le pêcheur T. R. relever ses filets. Altercation et insultes s'ensuivirent et plainte fut déposée par V. pour vol. En tribunal, T. a certifié avoir voulu enlever les filets de V., qui étaient tendus sur les siens, et les remettre à l'eau. T. a été acquitté, mais il paiera les frais, car selon le concordat sur la pêche, article 40, nul n'a le droit de relever les filets qui ne lui appartiennent pas.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

L'installation des studios de cinéma et de radio à Neuchâtel

Il était naturel qu'un projet aussi considérable fît naître les bruits les plus contradictoires et même des manœuvres tendant à frustrer notre ville de l'aubaine qu'il représente.

Nous sommes aujourd'hui en mesure d'affirmer, après nous être dûment renseignés, que les pourparlers qu'on disait rompus ont repris sur d'autres bases.

Autorisation à pratiquer

Dans sa séance du 13 janvier, le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Annie Duggelin, originaire de Schwyz, domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de dentiste.

3me concert d'abonnement

Lotte Schœne

Lotte Schœne est un des grands noms parmi les cantatrices de l'heure présente. Elle a déjà fait, au théâtre et au concert, une très brillante carrière. Soit à l'Opéra de Vienne, où elle a débuté, soit à celui de Berlin, sa voix et son interprétation remarquable lui ont valu des succès retentissants. Depuis 1933, elle habite Paris où elle a chanté, à plusieurs reprises, entre autres dans les rôles de « Mélisande » et de Pamina de la « Flûte enchantée » : deux rôles qui exigent une fine sensibilité et un authentique tempérament musical.

Le choix qu'elle a fait dans l'œuvre des différents auteurs qui figurent à son programme montre une préférence pour des chants communément négligés, et surtout pour de petites compositions légères, discrètement expressives, ou plaisantes avec grâce, dont peut-être bien d'autres chanteurs ne sauraient que faire. Naturellement, il est presque impossible d'éviter cet exquis et parfait chef-d'œuvre, et si connu, qu'est « La Violette », de Mozart. Encore peut-on dire que beaucoup de cantatrices la piétinent étourdiment, comme l'indifférente bergère, ou, si elles la pressent sur leur cœur, c'est encore pour l'écraser. Mais, à côté de ce morceau classique, ce sont trois chansonnettes, tendres, ou joyeuses ou malicieuses. Et, de Schumann, Mme Schœne ne nous apporte pas les « Amours du poète », mais, avec l'adorable « Nuit de lune » entre autres, deux miniatures charmantes tirées d'un Album composé « pour la jeunesse ».

Le numéro suivant associe les noms de Brahms — deux mélodies d'une simple et belle venue, où le lyrisme s'élève d'une aile légère — et Hugo Wolf. Ce maître, car c'en est un, fut l'objet d'une admiration et même d'engouement extraordinaire, vers le commencement du siècle. On chantait beaucoup ses « Lieder » dans les milieux musiciens et au concert, mais, il est vrai, toujours les mêmes, ceux dont le lyrisme apaisé ne troublait pas les consciences, et ne dérangeait que juste ce qu'il fallait des habitudes qui remontaient à Schumann. On négligeait ce que son génie offre de plus singulier : une imagination fantasque, un dessin aigu, souvent violent, étonnamment juste. Cette précision aiguë se prêtait on ne peut mieux à la notation de deux petites chansons, l'une mélancolique, l'autre presque cocasse, et s'élargit dans le joyeux humour des « Cigognes messagères ». Wolf a vécu de 1860 à 1903.

Un seul compositeur français; mais c'est Debussy. Et, sauf un, ce sont des chants connus. Est-ce un mal? L'oreille et l'intelligence se familiarisent avec ce qui, il n'y a pas si longtemps, leur paraissait absurde ou insignifiant. En s'affinant au contact de cette musique elles en saisissent mieux la poésie quelquefois vaporeuse (Romance), mais le plus souvent faite de touches vives et colorées d'un accent subtil qui émeut — ou amuse — par sa justesse. Le dernier de ces chants (Pierrot) est une œuvre de jeunesse restée longtemps inédite. Wy S.

VAL-DE-RUZ

FONTAINES

Soirée

(c) Chaque hiver, la fanfare de la Croix-bleue du Val-de-Ruz donne une série de concerts dans le district. Samedi soir, c'était le tour de la population de Fontaines de bénéficier de cette aubaine. La réputation de son directeur, M. Charles Amez-Droz, et de ses musiciens n'est plus à faire, c'est dire l'heureux choix des œuvres jouées et la qualité de leur exécution. Personnellement, nous avons particulièrement apprécié la fantaisie sur l'opéra-comique d'Adam « Le Farfadet ».

Cependant, la grosse partie du programme était réservée à la nouvelle pièce théâtrale de M. Jean Borel : « Les contrebandiers du Doubs », heureuse adaptation à la scène du roman de T. Combe: « Le mari de Jonquille ». Cette œuvre, créée à Cortaillod il y a quelque temps, fut jouée par la même troupe d'amateurs de cette localité.

Disons que le nombreux public de Fontaines et des villages voisins a été enchanté et n'a pas caché son enthousiasme et sa satisfaction. Il est vrai que ce succès est dû à la principale actrice, Mlle Andrée Otz, dont la réputation, acquise ailleurs, eut l'occasion de se confirmer ici. Elle campa une Jonquille parfaite, tour à tour autoritaire, fière, douce et tendre, à laquelle elle ajouta encore par son talent de cantatrice mis à contribution. Les autres acteurs sont à féliciter aussi, surtout Manuel Vincent (G. L.) et Pierre Juvaret (R. L.), qui se distinguèrent particulièrement.

VIGNOBLE

CORNAUX

Une auto fonce contre un panneau

(c) Au cours de la nuit de samedi à dimanche, une auto inconnue, circulant dans la direction Saint-Blaise - Cornaux, a foncé sur le grand panneau-réclame Renault qui se trouve entre la route cantonale et la voie ferrée à 500 mètres de la sortie du village.

Les débris qui jonchent le terrain laissent supposer que les dégâts à la voiture doivent être importants.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Décisions de l'A. D. C.

(c) Dans sa dernière séance, l'association pour le développement de la Chaux-de-Fonds a décidé d'appuyer une requête au Conseil d'Etat, visant à la transformation du tea room Astoria en grande salle de restaurant, avec patente d'alcool. Cette salle pourrait ainsi recevoir des congrès ou autres manifestations importantes.

Une grande revue locale « Avec du cran » sera jouée sous les auspices de l'A. D. C. au début du mois d'avril.

Une auto en flammes

(c) Vendredi, à 18 h. 55, l'automobile de M. H. a pris feu près de la gare de Bellevue, au chemin Blanc, par suite d'une rupture de la conduite d'essence.

L'auto est entièrement brûlée.

LES PONTS-DE-MARTEL

Une innovation

(c) Décidément, nous n'aurons bientôt plus rien à envier à nos stations d'hiver. Depuis une ou deux années, grâce à l'initiative de fervents sportifs et spécialement de M. Samuel Emery, notre population peut suivre des cours de ski d'une manière avantageuse. Ces derniers sont donnés par des professeurs loclois diplômés de l'école suisse de ski. Le cours se donne cette année certains soirs de la semaine en raison de la venue tardive de la neige. Il a été procédé à la pose de deux puissants réflecteurs sur le champ de neige se trouvant au haut du village à l'endroit dénommé derrière le « petit bois », ce qui ne manque pas d'intéresser tout le village.

Tribunal de police du Val-de-Travers

(Audience du 14 janvier)

Rupture de ban

(c) A fin décembre écoulé, un citoyen vaudois, repris de justice notoire, a pénétré sur le territoire neuchâtelois aux Verrières, en rentrant de France, alors qu'il était sous le coup d'une expulsion. Son incursion lui vaut une peine de quinze jours de prison, subis par la prison préventive, et les frais.

Infraction aux lois sur les épizooties

Un boucher habitant anciennement les Bayards a employé une citerne désaffectée, proche de la route cantonale, pour y jeter des détritus de viande. Ce charnier dégageait des odeurs dont les voisins se sont plaints. Mis en demeure de verser de la chaux dans sa citerne ou de la vider, le boucher a quitté les Bayards sans faire quoi que ce soit. Faisant défaut à l'audience, le boucher est condamné à 50 fr. d'amende et à 12 fr. 50 de frais.

Des affaires d'absinthe...

Un agriculteur de Fleurier, ainsi que son épouse, sont prévenus d'infraction à la loi sur l'interdiction de l'absinthe. Ayant fait l'objet d'une surveillance de la police et d'une perquisition à son domicile, l'agriculteur fut arrêté pour être interrogé, mais ce dernier opposa une vive résistance aux agents, qu'il injuria. Il fut remis en liberté après quelques jours de détention. L'enquête et la perquisition ont permis de trouver des traces flagrantes de distillation d'absinthe en quantités respectables, de vente, et même d'un débit clandestin de cette liqueur dans la cuisine des prévenus, où venaient boire des habitués. Au cours de la perquisition, on trouva de l'alcool et de la benzine sur un tas de foin, ce qui constitue une infraction à la police du feu.

Les prévenus, après avoir été habilement « cuisinés », ont fini par reconnaître les délits qui leur sont reprochés.

Le tribunal inflige à l'agriculteur, qui est en multiple récidive, une peine de quinze jours d'emprisonnement sous déduction de cinq jours de prison préventive, et 150 fr. d'amende ; à son épouse, une peine de 100 fr. d'amende, et à tous deux les frais, par 262 fr. 30.

— A la douane des Verrières-route, un employé zuricois rentrant de France en auto a tenté de passer en fraude un litre d'une liqueur anisée « Pernod », liqueur que l'on fabrique également en Suisse. Outre une amende administrative, notre homme est prévenu d'infraction à la loi sur l'absinthe, cette liqueur étant considérée comme une imitation d'absinthe et n'étant pas fabriquée avec de l'alcool de la régie fédérale. Le tribunal voit là une infraction bien peu grave et condamne le Zuricois à 5 fr. d'amende, plus 23 fr. 50 de frais et d'analyse. Voilà un cher « apéro », que le prévenu ne pourra même pas savourer, le litre étant séquestré !

JURA BERNOIS

ORVIN

Décès d'un vétéran

(c) Dimanche après-midi, la population d'Orvin et des environs a conduit au champ de repos M. Gustave Mottet-Chard, décédé après une courte maladie, au bel âge de 95 ans. Ce citoyen honnête et consciencieux, qui fut marchand de bétail et agriculteur, prit part à l'occupation des frontières lors de la guerre de 1870-1871. Il assistait, il y a quelques années, à la réunion à Berne de ces rares vétérans. Le défunt s'occupa de la chose publique, notamment des affaires communales et paroissiales d'Orvin, où il vécut toute sa vie et dont il était bourgeois.

MONTAGNE DE DIESSE

Etat civil

(c) L'officier d'état civil de Diesse a enregistré les résultats suivants pour 1938 :

Lamboing. — Naissances : 10 internes, 16 externes, total 26 ; décès : 4 internes, 8 externes, total 12 ; mariages : 19 externes, 8 internes, total 27.

Prêles. — Naissances : 5 internes, 0 externe, total 5 ; décès : 4 internes, 4 externes, total 8 ; mariages : 9 externes, 6 internes, total 15.

Diesse. — Naissances : 3 internes, 3 externes, total 6 ; décès : 3 internes, 4 externes, total 7 ; mariages : 7 internes, 3 externes, total 10.

A Prêles et à Diesse on constate donc que le nombre des décès surpasse celui des naissances.

Assemblée communale

(c) Quarante-six électeurs se sont présentés à la dernière assemblée communale. M. Oscar Bourquin a été élu membre de la commission d'école, en remplacement de M. Virgile Bourquin, démissionnaire. Les comptes du battoir ont été vérifiés et le budget 1939, légèrement déficitaire, adopté, avec la même cote d'impôts.

Les frères Feutz sont confirmés dans leur charge de bergers sur le Mont Sujet et M. Ernest Rossel restera berger pour le village.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Philanthropie

Mlle Pauline Zetfler, autrefois maîtresse secondaire à Bienne, décédée à Tavannes en novembre dernier, a légué une somme de 18,000 francs à diverses institutions et œuvres de bienfaisance : hôpitaux de Moutier et de Bienne, missions, fondation « Pour la vieillesse », Amies de la jeune fille, sociétés de tempérance de la Croix-Bleue et de l'Espoir, asile jurassien pour enfants arriérés, Société pour la protection de la femme et de l'enfant, fonds de courses des écoles, paroisse protestante de Tavannes.

Un immeuble en feu

(c) Alors qu'aucune personne ne se trouvait dans l'immeuble No 7 de la ruelle Haute (vieille ville), dimanche après-midi, vers 16 heures, un incendie s'est déclaré et a détruit les combles de la maison. Les premiers secours durent être aidés de la section de piquet et après une heure d'efforts, l'élément destructeur put être maîtrisé. Toutefois, les trois appartements et un atelier de cordonnier formant la maison, ainsi que les deux autres habitations annexes à celle-ci, ont souffert de l'eau.

C'est le logement supérieur qui a le plus de dégâts. Le mobilier est pour ainsi dire perdu. Le plafond d'une chambre s'est en outre effondré. Tout l'immeuble est momentanément inhabitable et jusque tard, hier soir, des pompiers étaient occupés à débarrasser les combles et à parer à tout danger éventuel.

Les autorités judiciaires ont ouvert une enquête.

Encore un cambriolage

(c) Après le cambriolage commis dans une épicerie de la vieille ville, où 1200 francs furent dérobés, nous apprenons que, de nuit également, on a cambriolé un magasin de musique de la rue du Canal. Les malfaiteurs s'en sont allés, emportant divers objets, dont deux gramophones. La police enquête.

SUGIEZ

Fièvre aphteuse et hiver

(c) La fièvre aphteuse s'éloignera-t-elle enfin du Vully fribourgeois ? C'est la question que se posent actuellement nos paysans, car le séquestre imposé à la dernière ferme contaminée sera levé incessamment. C'est au début de novembre que l'épizootie fit son apparition au Vully. Elle s'est surtout propagée dans les villages de Sugiez et de Nant, où 16 cas ont été enregistrés, tandis que Praz n'en avait qu'un, et la commune du Haut-Vully deux seulement. Dès que la maladie était constatée dans une écurie, le vétérinaire de cantonnement inoculait du sang d'animaux convalescents à toutes les pièces de bétail de la dite écurie. Ce procédé a eu des résultats très satisfaisants.

L'hiver, comme partout ailleurs, est venu nous surprendre. Une abondante couche de neige est tombée, recouvrant toute la campagne, fait à signaler si l'on pense aux hivers précédents. Par deux fois, on a vu le triangle ouvrir routes et chemins. Les traîneaux et les luges furent sortis de leurs hangars et de multiples et joyeuses parties s'organisèrent. Fait nouveau, on a pu suivre les évolutions de nombreux skieurs sur les pentes du Mont Vully. La jeunesse s'en donne à cœur joie et profite largement de tous ces plaisirs.

D'autre part, il y a lieu de constater qu'un véritable hiver apporte d'autres conséquences heureuses : le regroupement de la famille et la détente pour tous ceux qui travaillent à la terre, par exemple.

Signalons pour terminer que le gel a fait des dégâts à certaines cultures maraîchères, entre autres aux choux de Bruxelles, dont la récolte est en partie détruite. C'est une perte très sensible pour les paysans à cette saison de l'année.

AVIS URGENTS

Monsieur le pasteur et Madame Jean-Willy CLERC ont la joie de faire part de l'heureuse naissance de leur fils,

DENIS

Maternité de Neuchâtel,
le 14 janvier 1939.

24e SEYON POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES TEL. 5 11 08
Vve L. WASSERFALLEN
NEUCHATEL
CERCUEILS - INCINÉRATIONS
TRANSPORTS FUNÈBRES

Vous savez où je vais et vous en savez le chemin. Jean XIV, 4.

Monsieur et Madame Alexis Richard et leurs enfants, à Vilars ;
Monsieur et Madame Marcel Richard et leurs enfants, à Coffrane ;
Monsieur et Madame Jean Richard, à Coffrane ;
Monsieur Paul Richard et ses enfants, à Coffrane,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, marraine, tante, nièce et cousine,

Madame Henriette EVARD
née RICHARD

que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 44 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

Coffrane, le 13 janvier 1939.

Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.
Jean XIII, 14.

L'ensevelissement aura lieu à Coffrane, le lundi 16 janvier, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Jésus l'ayant regardé l'aima.

Monsieur et Madame Paul Mayor et leur fils Georges;
Madame et Monsieur Charles Castioni-Mayor,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher fils, frère et parent,

Monsieur Paul MAYOR

que Dieu a rappelé à Lui aujourd'hui 14 janvier, dans sa 23me année, après une longue et cruelle maladie vaillamment supportée.

Neuchâtel, le 14 janvier 1939.
(Avenue du 1er Mars 22).

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 16 janvier, à 17 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Monsieur et Madame Henri Huguenin-Nänny, à Zurich ;
Madame et Monsieur Pierre Perrenoud-Huguenin, à Neuchâtel ;
les familles Huguenin, Girardbille et Perrenoud,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis HUGUENIN

leur cher père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui après une longue et pénible maladie, dans sa 68me année.

Neuchâtel, le 14 janvier 1939.

Tu as connu la souffrance et les difficultés de la vie, jouis maintenant du repos éternel.

L'ensevelissement aura lieu lundi 16 janvier 1939, à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : les Parcs 47.

Prière de ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Imprimerie Delachaux et Niestlé S.A. et son personnel ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Louis HUGUENIN
typographe retraité

leur fidèle collaborateur pendant quarante-cinq ans.

Neuchâtel, 14 janvier 1939.

CHAPEAUX
ROBES, MANTEAUX
Grands Magasins aux ARMOURINS Neuchâtel

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel

14 janvier

Température : Moyenne 4.8 ; Min. — 0.6 ; Max. 7.5.
Baromètre : Moyenne : 716.9.
Vent dominant : Direction : S.-O. ; force : modéré.
Etat du ciel : Couvert. Clair le matin.

15 janvier

Température : Moyenne 5.7 ; Min. 1.5 ; Max. 9.0.
Baromètre : Moyenne : 717.3.
Vent dominant : Direction : S.-O.-O. ; force : faible.
Etat du ciel : Très nuageux à couvert. Clair le soir.

Therm. 16 janv., 4 h. (Temple-Neuf) : 4°

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)

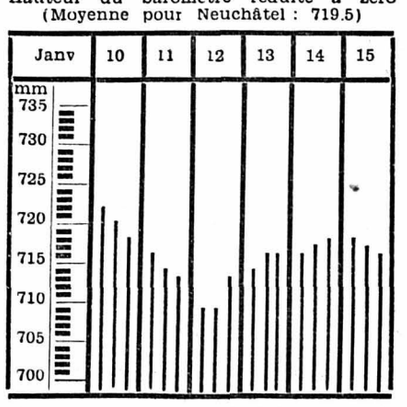

Niveau du lac, 13 janvier, 7 h. 30, 428.82
Niveau du lac, 14 janv., à 7 h. 30, 428,81
Niveau du lac, 15 janv., à 7 h. 30, 428,80

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.